

Étude comparative du niveau des prix des produits de télécommunications en Belgique, aux Pays-Bas, en France, en Allemagne, au Luxembourg et au Royaume-Uni [Tarifs du mois d'août 2019]

*****DISCLAIMER : La présente étude sur les produits de télécommunications offre un aperçu global des prix dans différents pays selon des profils de consommation et des catégories de produits préalablement établis. Compte tenu des hypothèses méthodologiques utilisées, cette étude n'est pas appropriée aux fins d'une comparaison des tarifs des opérateurs au sein d'un seul et même pays.*****

TABLE DES MATIÈRES

1	Synthèse	3
2	Observations préliminaires.....	5
2.1	Objectif et portée de l'étude.....	5
2.2	Représentativité	6
2.3	Limitations	8
3	Méthodologie.....	10
3.1	Principes de base	10
3.2	Internet haut débit standalone.....	11
3.3	Multiple play.....	14
3.4	Téléphonie mobile postpaid	20
3.5	Téléphonie fixe.....	23
3.6	Présentation des résultats.....	24
4	Résultats Internet haut débit standalone	26
4.1	Profil 1 : Consommation moyenne	26
4.2	Profil 2 : Consommation élevée.....	27
4.3	Synthèse des résultats pour l'internet haut débit standalone.....	28
5	Résultats triple play (Internet + TV + Téléphonie fixe).....	30
5.1	Profil 1 : Consommation Internet moyenne	30
5.2	Profil 2 : Consommation Internet élevée	31
5.3	Synthèse des résultats pour le triple play (haut débit, télévision et téléphonie fixe)	32
6	Résultats quadruple play (Internet + TV + Téléphonie fixe + Téléphonie mobile)	34
6.1	Profil 1 : Consommation mobile moyenne	34
6.2	Profil 2 : Consommation mobile élevée	35
6.3	Synthèse des résultats pour le quadruple play (haut débit, télévision, téléphonie fixe et téléphonie mobile) 36	
7	Résultats téléphonie mobile (Postpaid)	38
7.1	Profil 1 : Peu d'appels, smartphone	38
7.2	Profil 2 : Smartphone avec une consommation moyenne.....	39
7.3	Profil 3 : Smartphone avec une consommation élevée.....	40
7.4	Synthèse des résultats pour la téléphonie mobile postpaid.....	41
8	Résultats téléphonie fixe	43
8.1	Profil 1 : Consommation faible	43
8.2	Profil 2 : Consommation moyenne	44
8.3	Profil 3 : Consommation élevée.....	45
8.4	Synthèse des résultats pour la téléphonie fixe	46
9	Éléments qualitatifs.....	47
9.1	Sujet 1 : Internet haut débit (disponibilité et adoption).....	47
9.2	Sujet 2 : Évolution vers des produits avec des vitesses significativement plus élevées	49
9.3	Sujet 3 : Haut débit mobile (disponibilité et adoption)	51
9.4	Sujet 4 : Adoption des offres groupées	54
Annexe A	Aperçu des plans tarifaires	56

1 Synthèse

L'objectif de la présente étude est de comparer le niveau des prix des produits de télécommunications sur le marché belge au niveau des prix de produits similaires dans les pays voisins (Pays-Bas, France, Allemagne, Luxembourg et Royaume-Uni). L'analyse a été réalisée sur la base d'informations relatives aux plans tarifaires qui ont été collectées par l'IBPT en août 2019. Il est possible que les prix et/ou les caractéristiques de certains produits aient changé entre-temps.

Les prix des plans tarifaires triple play (incluant la téléphonie fixe, l'internet et la télévision) belges sont dans la moyenne pour toutes les catégories de vitesse. Le plan triple play d'une vitesse minimale de 100 Mbps le plus représentatif pour notre pays se situe dans la moyenne de trois pays affichant un niveau des prix similaire. La différence entre la Belgique et les pays les moins chers que sont la France et l'Allemagne s'élève respectivement à environ 30 € et 15 €. La différence de prix avec la France doit toutefois être mise en perspective avec la disponibilité géographique limitée de l'Internet rapide dans ce pays. Concernant cet aspect, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg se trouvent en tête du peloton européen.

Le Royaume-Uni se révèle comme étant le pays plus onéreux de la comparaison des plans triple play, alors que des prix de télécommunications concurrentiels sont généralement utilisés dans ce pays. Cela peut s'expliquer pour le moins partiellement par la manière dont les vitesses de téléchargement y sont affichées. Contrairement à la pratique courante (également en Belgique), l'on affiche dans ce pays la vitesse atteignable en moyenne au lieu de la vitesse maximale théorique.

Proportionnellement, les prix du quadruple play (avec la téléphonie fixe, l'internet, la télévision et la téléphonie mobile) avec un profil de données mobiles de 5 GB se positionnent comme étant plutôt chers. Toutefois, les différences de prix avec les pays qui précèdent et suivent directement la Belgique au sein du classement sont limitées. La différence de prix absolue avec le pays le moins cher (la France) est également importante dans ce cas-ci : jusqu'à 40 €. Les prix d'un profil quadruple play avec 10 GB de données mobiles, qui est moins représentatif pour la Belgique, sont les plus chers dans notre pays.

L'internet haut débit standalone est le moins cher en Belgique. Il convient de nuancer ce résultat étant donné que le nombre de pays pris en compte est limité à 3 pour la catégorie la plus représentative (avec une vitesse de l'internet de 50 à 100 Mbps). De plus, tous les plans tarifaires standalone dans les pays voisins et le reste de l'Europe sont illimités, alors que les plans tarifaires en Belgique s'accompagnent d'un volume de données limité. Les offres Internet haut débit illimité belges font partie des plus chères.

Comme dans de nombreux autres marchés européens, les prix des services de téléphonie mobile en Belgique affichent une tendance à la baisse depuis de nombreuses années. Toutefois, les prix belges ne sont pas toujours bon marché lorsqu'ils sont observés dans un contexte international. Ainsi, les abonnements incluant un profil de données lourd de 10 GB sont onéreux. Concernant le profil le plus représentatif avec une composante données de 5 GB, la Belgique se situe plutôt dans le milieu du classement. Pour le profil le plus léger de 500 MB, notre pays est le deuxième pays le moins cher de la comparaison.

L'inverse est valable en ce qui concerne la téléphonie fixe. Pour ce type de produit, les petits utilisateurs sont moins bien lotis dans notre pays par rapport aux utilisateurs moyens et certainement par rapport

aux utilisateurs lourds. Cette catégorie de produits est de moins en moins pertinente. En 2018, seuls 12 % des ménages belges ont acheté la téléphonie fixe en tant que produit standalone.

L'IBPT observe que les résultats d'une étude comparative des prix dépendent fortement des profils utilisateurs et des catégories de produits utilisés. Ceux-ci tiennent compte du comportement des utilisateurs belges et ne correspondent donc pas nécessairement à l'utilisation typique des produits de télécommunications dans les pays voisins. Nous partons du principe que l'utilisateur final est un consommateur rationnel qui choisit toujours l'offre la moins chère qui satisfait aux exigences. Cela s'applique également aux aspects qui ne sont pas liés au produit comme la durée contractuelle. Contrairement à ce qui se fait en Belgique, les contrats d'une plus longue durée constituent la pratique courante dans les pays voisins. Si le consommateur a le choix entre différentes formules contractuelles, le prix de l'option la moins chère est pris en compte.

L'IBPT veille à atteindre la plus grande représentativité possible sur les marchés étudiés en ce qui concerne l'offre. Les opérateurs sélectionnés possèdent une part de marché commune d'au moins 80 %. Toutefois, tous les opérateurs ne peuvent pas proposer une couverture nationale. L'étude des prix en fait abstraction, ainsi que d'autres aspects qualitatifs.

2 Observations préliminaires

2.1 Objectif et portée de l'étude

1. L'objectif de la présente étude est de comparer le niveau des prix des produits de télécommunications sur le marché belge à celui pratiqué pour des produits similaires dans les pays voisins (Pays-Bas, France, Allemagne, Luxembourg et Royaume-Uni), et ce sur la base de données tarifaires collectées en août 2019. Cette étude constitue un arrêt sur image du niveau des prix dans ces pays et ne reflète donc nullement une dynamique des prix sur une période donnée.
2. Au total, 359 plans tarifaires ont été comparés pour les utilisateurs résidentiels dans les six pays précités, dont :
 - 40 pour l'internet haut débit ;
 - 75 pour les offres *triple play*, avec téléphonie fixe ;
 - 15 pour les offres *triple play*, avec téléphonie mobile ;
 - 56 pour les offres *quadruple play* ;
 - 133 pour la téléphonie mobile ;
 - 40 pour la téléphonie fixe.
3. Les produits suivants figurant dans l'édition précédente ne sont pas repris dans la présente analyse : téléphonie mobile prepaid, Internet mobile standalone, *dual play* (accès haut débit fixe et télévision numérique) et *dual play* (accès haut débit fixe et téléphonie fixe). En diminuant le nombre de produits, l'IBPT tente d'améliorer le ciblage de l'étude. L'Institut parvient ainsi à couvrir encore plus de 80 % du marché des offres groupées.
4. La méthodologie de la présente étude se base essentiellement sur la méthodologie utilisée par l'OCDE pour les comparaisons des prix des produits de télécommunications. En résumé, l'OCDE préconise de suivre les directives suivantes pour effectuer des comparaisons de prix :
 - les offres sont comparées entre elles sur la base de profils utilisateurs préalablement établis (pour la téléphonie mobile et fixe) et de catégories de produits (pour le haut débit et la partie Internet des offres groupées) ;
 - seules les offres dont les prix sont clairement indiqués sur le site Internet de l'opérateur sont prises en considération dans le cadre de l'exercice de comparaison ;
 - si plusieurs offres s'appliquent au sein d'un même profil, l'offre la moins chère est privilégiée aux fins de la comparaison ;
 - les deux principaux opérateurs sont au moins pris en compte dans l'étude. Si la part de marché commune des deux principaux opérateurs est inférieure à 80 %, un plus grand nombre d'opérateurs est inclus.
5. Un profil utilisateur décrit le comportement de consommation (en termes de minutes d'appel, de SMS et de consommation de données) d'un certain type d'utilisateur et a pour but de déterminer ce que cet utilisateur dépense en fonction de cela. Pour chaque profil utilisateur, le coût mensuel est calculé pour chaque plan tarifaire. Ensuite, l'on calcule pour chaque profil la moyenne pondérée par pays, que l'on obtient en multipliant les plans tarifaires les moins chers par profil

de chaque opérateur dans un même pays avec la part de marché¹ que l'opérateur en question possède sur ce marché.

6. Cette méthode permet de vérifier ce qu'un consommateur belge paierait à l'étranger pour un produit de télécommunications présentant plus ou moins les mêmes caractéristiques. Les profils utilisateurs utilisés par l'IBPT tiennent compte du comportement des utilisateurs belges et ne correspondent pas nécessairement à l'utilisation moyenne des produits de télécommunications dans les pays voisins.
7. Les catégories de produits classent les plans tarifaires sur la base de paramètres techniques. Une catégorie de produits est différenciée sur la base de la ou des exigence(s) minimale(s) que doit remplir un plan tarifaire et a pour but de répartir les plans tarifaires en groupes cohérents. Les offres groupées peuvent tant être caractérisées par un profil utilisateur (pour la partie appel fixe et/ou mobile) que par une catégorie de produits (pour le volet Internet). De même, les catégories de produits ne correspondent pas nécessairement (tout à fait) à l'offre de produits dans les pays voisins.
8. Dans la présente édition de la comparaison des prix à l'échelle internationale², l'IBPT a apporté des modifications aux profils utilisateurs et aux catégories de produits afin de refléter les évolutions sur le marché. Ces changements reposent en grande partie sur une consultation des opérateurs nationaux en 2018, dans le cadre de l'étude des prix nationale de l'IBPT. Les profils utilisateurs et catégories de produits dans les études des prix nationale et internationale de l'IBPT sont désormais identiques.
9. Pour des raisons de simplification, il sera fait référence dans le présent document à des « profils » pour tous les produits. Un profil peut être un profil utilisateur, une catégorie de produits ou une combinaison des deux.

2.2 Représentativité

10. Conformément à la directive de l'OCDE dans ce cadre, lors du choix des opérateurs, l'IBPT s'est efforcé d'obtenir le plus de représentativité possible sur les marchés étudiés. Sont uniquement pris en considération les plus grands opérateurs, qui représentent ensemble au moins 80 % du marché total pour un type de produit défini dans un certain pays.
11. Les opérateurs concernant lesquels des plans tarifaires ont été collectés sont énumérés dans le tableau ci-dessous, répartis par type de produit.

¹ Les parts de marché utilisées proviennent de rapports annuels d'opérateurs et d'autres sources publiques d'informations, ainsi que des régulateurs nationaux et de consultants. Par pays, les parts de marchés sont fixées à 100, de sorte qu'elles s'élèvent ensemble à 100 %. Les parts de marché sont basées sur le nombre total d'utilisateurs actifs par opérateur par type de produit, et non sur le nombre d'utilisateurs par plan tarifaire (ces chiffres ne sont pas disponibles).

² Cette étude a été entamée initialement par l'IBPT en 2012 à la demande de M. Johan Vande Lanotte, vice-Premier ministre.

	Téléphonie mobile	Téléphonie fixe	Internet et offres groupées
Belgique	- Proximus/Scarlet - Orange - Telenet/BASE	- Proximus - Telenet	- Orange* - Proximus/Scarlet - Telenet - VOO
Pays-Bas	- KPN - T-Mobile - Tele2 - Vodafone	- KPN	- KPN - Ziggo
France	- Bouygues - Orange - SFR	- Orange	- Free* - Orange* - SFR*
Allemagne	- O2 - T-Mobile - Vodafone	- Deutsche Telekom	- 1&1* - Deutsche Telekom* - Unitymedia - Vodafone*
Royaume-Uni	- BT/EE - O2 - Three - Vodafone	- BT - Virgin Media	- BT* - Sky - Talktalk - Virgin Media
Luxembourg	- Orange - POST - Tango	- LOL - Orange - POST - SFR	- LOL - POST - Tango

Tableau 1 : Aperçu des opérateurs repris dans le cadre de l'exercice de comparaison.

12. La téléphonie mobile est de moins en moins comparable en tant que produit standalone, mais uniquement en tant que composante d'une offre groupée. En ce qui concerne la téléphonie fixe, le tableau ci-dessus reprend uniquement les opérateurs qui proposent encore le produit en question sur une base standalone. Les opérateurs qui proposent des offres groupées comprenant l'internet fixe, mais ne proposent plus l'internet fixe en standalone sont indiqués dans le tableau ci-dessus par un « * ». Sur le marché de la téléphonie mobile, outre les opérateurs possédant leur propre réseau (les « MNO »), il existe des dizaines d'opérateurs virtuels (il s'agit par exemple en Belgique de Lycamobile, de VOO ou de Mobile Vikings) qui utilisent les réseaux existants. Vu la règle de représentativité, ces derniers ne sont toutefois pas repris dans la comparaison.
13. Un résultat par pays n'est considéré comme représentatif que si les opérateurs sous-jacents possèdent ensemble une part de marché d'au moins 30 % (« règle des 30 % »). Les résultats non représentatifs ne sont pas repris. De ce fait, les six pays de l'étude ne sont pas nécessairement tous repris dans chaque graphique. Si des résultats représentatifs sont uniquement disponibles dans deux pays, aucune comparaison entre les pays ne sera montrée. Un pays peut également ne pas être repris en raison de l'indisponibilité de plans tarifaires pour un certain type de produit dans le pays en question.

2.3 Limitations

14. Le présent exercice de comparaison des prix fait abstraction des aspects qualitatifs. Bien qu'ils puissent être groupés selon certaines caractéristiques, les produits de télécommunications ne sont pratiquement jamais identiques. Il est donc malaisé de tirer des conclusions sur des différences de prix objectivement observables. S'il ressort de la comparaison des prix que le prix d'un produit donné A est plus avantageux que celui d'un autre produit B, cela ne signifie pas automatiquement que le produit B est moins avantageux pour tous les clients. Le produit B peut présenter des avantages pour un groupe de consommateurs donné, parce que les éléments qualitatifs (par ex. des chaînes de télévision supplémentaires...) peuvent également présenter un intérêt (économique) pour l'utilisateur final.
15. L'étude est confrontée à certaines limites en raison des choix méthodologiques opérés afin de pouvoir comparer tous les plans tarifaires des différents pays :
 - 15.1. Représentativité : lors du choix des opérateurs, l'IBPT s'est efforcé d'obtenir la meilleure représentativité possible des marchés étudiés. Comme indiqué plus haut, les opérateurs pris en considération dans la présente étude représentent ensemble au moins 80 % du marché global³ pour un certain type de produit dans un pays donné. L'IBPT estime que ce choix reflète le mieux le niveau général des prix des produits les plus prisés. Il n'empêche que des produits peuvent être proposés à des prix plus compétitifs dans un pays, par exemple par des petits opérateurs ou des « resellers ». En outre, nous considérons une part de marché commune de 30 % par produit et par pays comme une exigence de validité minimale pour être intégré aux résultats.
 - 15.2. Consommateur rationnel : nous partons du principe que l'utilisateur final opte pour l'offre la moins chère auprès d'un opérateur donné, qui correspond le mieux à ses besoins. En d'autres termes, l'hypothèse privilégiée est un choix rationnel du consommateur final, qui a une vue d'ensemble de la structure tarifaire et choisit le produit qui est le plus avantageux par rapport à sa consommation. Cela suppose une grande transparence des tarifs, une prise de conscience de la part des consommateurs et une volonté de comparer les prix. Dans la pratique, les consommateurs ne sont souvent pas disposés à fournir les efforts nécessaires pour déterminer quel est, pour eux, le produit télécoms le plus intéressant. Cela s'applique également aux aspects qui ne sont pas liés au produit comme la durée du contrat.
 - 15.3. Couverture nationale : certains services repris dans cet exercice de comparaison ne sont pas disponibles à l'échelle nationale. Certains opérateurs n'ont en effet qu'une couverture territoriale partielle (couverture régionale, couverture communale, couverture locale...). C'est surtout l'internet haut débit ultra rapide et les communications mobiles 4G+ qui sont concentrés autour des grandes villes dans certains pays.
16. Il convient de tenir compte des limitations décrites ci-dessus lors de l'interprétation des résultats. Bien qu'une comparaison des prix, telle que celle présentée dans cette étude, puisse donner une image globale du niveau des prix en Belgique par rapport à celui des pays voisins, il est impossible

³ Une dérogation à cette « règle des 80 % » est possible si les prestataires (restants) d'un produit standalone dans un pays donné représentent ensemble moins de 80 % de part de marché. C'est notamment le cas de la téléphonie fixe dans tous les pays voisins.

d'effectuer une étude comparative des tarifs de télécommunications donnant une image complète et incontestable du niveau des prix dans les différents pays. De plus, l'IBPT fait remarquer que la présente étude reflète une analyse statique du niveau des prix. Cela implique que l'étude a porté, pendant une période déterminée (août 2019), sur les plans tarifaires qui étaient disponibles à ce moment-là auprès des opérateurs étudiés. Étant donné que ces plans tarifaires sont susceptibles de faire l'objet de diverses modifications (tant en ce qui concerne le niveau de prix que d'autres caractéristiques), il est possible que les opérateurs étudiés proposent d'autres plans tarifaires et/ou prix après la période de l'enquête.

17. Parallèlement à la présente étude de l'IBPT, il existe d'autres études de comparaison des prix à l'échelle internationale réalisées par la Commission européenne (« BIAC »), l'OCDE et des bureaux de consultance. Bien que les études de prix appliquent grosso modo la même méthodologie pour comparer les prix des télécommunications entre eux, l'objectif de toutes les études diffère. Par conséquent, les résultats des études peuvent diverger les uns par rapport aux autres.

18. Plusieurs éléments ont un impact sur la mesure et la comparaison du niveau de prix des produits de télécommunications et engendrent par conséquent un classement différent des résultats. Ainsi, il y a par exemple la période au cours de laquelle les tarifs sont rassemblés, l'échantillon des opérateurs et plans tarifaires sélectionnés, le profil utilisateur appliqué pour la comparaison des plans tarifaires et les coûts (uniques et/ou récurrents) qui sont pris ou non en compte.

3 Méthodologie

3.1 Principes de base

19. Le coût total d'un plan tarifaire désigne une addition des coûts d'abonnement mensuels récurrents et – si d'application – de la location de la ligne ou du câble. Les coûts uniques des équipements terminaux (par ex. l'achat d'un modem) sont amortis sur une durée de 3 ans. Il n'est pas tenu compte des réductions ou promotions temporaires pour les nouveaux clients.
20. Dans certains pays, le prix du plan tarifaire dépend de la durée du contrat. Dans ce cas, l'on a opté pour la formule la moins chère, ce qui, dans la pratique, correspond généralement à la durée de contrat la plus longue.
21. En Belgique, le consommateur a déjà le droit de résilier son contrat unilatéralement sans devoir payer d'indemnité de résiliation après seulement six mois, comme prévu dans la loi télécoms du 13 juin 2005. Dans la réalité, la plupart des opérateurs télécoms belges n'imposent pas de durée contractuelle, ce qui signifie que le client peut à tout moment résilier son contrat et peut passer à un autre opérateur. En ce qui concerne les produits fixes, la norme aux Pays-Bas est de 12 mois. Toutefois, KPN offre la possibilité de conclure un contrat résiliable mensuellement moyennant un coût supplémentaire. La norme est également de 12 mois en France. Seule Free propose un nombre limité de produits sans engagement. Au Luxembourg et en Allemagne, la norme est de 24 mois, tandis qu'au Royaume-Uni il n'existe pas de norme nationale et les opérateurs appliquent différentes durées contractuelles. Cet aspect est également valable pour les autres segments de la présente étude (téléphonie mobile et fixe).
22. Si le prix augmente après une période contractuelle initiale, ce prix supérieur est pris en compte, quelle que soit la durée de la période contractuelle initiale, étant donné qu'il est considéré comme le prix régulier qui reste en principe d'application lors d'une prolongation (tacite) du contrat. Si, par exemple, lors de la première année d'un contrat de deux ans, un prix inférieur est facturé par rapport à la deuxième année d'un contrat de deux ans, seul le prix le plus élevé est pris en compte (dans ce cas, le prix d'application lors de la deuxième année du contrat).
23. Certains opérateurs au Royaume-Uni (BT et Three) octroient une réduction sur la redevance d'abonnement si les clients paient au moyen d'une domiciliation. Il s'agit du choix standard pour ces opérateurs. Pour BT, si le client opte pour le paiement d'une facture mensuelle, la redevance d'abonnement est plus élevée. Chez Three, la domiciliation est obligatoire. L'IBPT considère une domiciliation comme une réduction permanente du prix qui doit être prise en compte dans la comparaison. En effet, un client rationnel opte pour le mode de paiement qui lui offre le meilleur avantage. En cas de niveaux de prix différents, nous gardons le tarif le moins cher comme celui lié à une domiciliation (obligatoire ou non).
24. Tous les prix collectés s'entendent TVA comprise et sont corrigés selon la parité du pouvoir d'achat (PPP)⁴. La parité du pouvoir d'achat est un critère permettant de comparer le niveau des prix dans différents pays, en tenant compte du pouvoir d'achat relatif dans un pays déterminé lié à un ensemble de biens et de services défini en commun. La Belgique constitue le point de

⁴ Le facteur de correction comprend également le taux de change, ce qui est important pour le Royaume-Uni. Si vous souhaitez obtenir une description détaillée et des informations générales sur la manière dont les données relatives à la parité du pouvoir d'achat sont générées, nous vous renvoyons au site Internet d'Eurostat : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/purchasing-power-parities/overview>.

référence. Il est ainsi possible de définir un facteur de correction, qui est établi sur la base de la somme qu'un consommateur paierait pour un produit donné à l'étranger avec le même niveau de pouvoir d'achat que le consommateur belge.

Pays	PPP (EU-28 = 1)	PPP (Belgique = 1)
Belgique	1,10567	1
Pays-Bas	1,12598	1,01837
France	1,09384	0,98930
Allemagne	1,07285	0,97032
Royaume-Uni	0,988607	0,89412
Luxembourg	1,23102	1,11337

Tableau 2 : PPP (source : Eurostat).

25. Les sections ci-dessous se penchent plus avant sur les aspects méthodologiques spécifiques par type de produit.

3.2 Internet haut débit standalone

26. Le coût d'un plan tarifaire pour l'internet haut débit reprend les coûts mensuels récurrents suivants, si d'application :

- l'abonnement ;
- la location de la ligne (soit le coût à payer par le consommateur pour pouvoir disposer d'une ligne téléphonique fixe ou haut débit, indépendamment de sa redevance d'abonnement) ;
- la location de l'équipement ou son achat unique si l'achat est plus avantageux (l'équipement est amorti sur une période de 36 mois).

27. Les frais uniques, comme l'installation et l'activation, ne sont pas portés en compte. Les coûts engendrés par les services additionnels (options) ne sont pas davantage pris en considération. Si le client se voit toutefois proposer la possibilité d'obtenir, moyennant un supplément mensuel, une vitesse de téléchargement supérieure sur une base permanente, cela fait l'objet d'un plan tarifaire séparé repris dans l'exercice de comparaison.

28. La section Internet haut débit concerne uniquement les offres permettant l'accès à Internet. Si la location d'une ligne téléphonique fixe est nécessaire (comprise ou non dans le prix de l'abonnement), mais qu'aucun arrangement spécifique n'est prévu en matière de téléphonie fixe (en d'autres termes, il n'est possible d'appeler qu'à des tarifs standard), le produit est toutefois considéré comme une offre haut débit standalone. Dans ce cas, l'attention n'est généralement pas spécifiquement attirée sur la composante de téléphonie fixe dans l'offre commerciale.

29. Pour pouvoir comparer les offres Internet, celles-ci sont regroupées en fonction de la vitesse de téléchargement affichée⁵. Même si des produits bénéficient d'une vitesse équivalente, ils peuvent encore être fortement différents en raison d'autres composantes. Vu la croissance de la

⁵ La vitesse affichée peut s'écarter de la vitesse réelle. Cette dernière dépend d'une série de facteurs comme le nombre d'utilisateurs se servant en même temps de l'internet ainsi que la distance jusqu'au central. La vitesse affichée peut être considérée comme la vitesse maximale pouvant être obtenue. Si une fourchette est donnée (min-max), seule la vitesse maximale est prise en compte (cela est par exemple souvent le cas en France). Au Royaume-Uni, les opérateurs indiquent la vitesse moyenne de leurs produits.

consommation de données, le volume maximal de données autorisé est un facteur toujours plus décisif lors du choix du produit. Des produits dotés d'un volume de téléchargement limité sont encore uniquement offerts en Belgique. La consommation de données illimitée est la norme dans les pays voisins. Pour des raisons de transparence, un « * » est ajouté à l'appellation des produits belges limités. Dans un contexte européen plus large également, la Belgique est en queue de peloton. Des produits fixes avec un volume de données limité sont proposés uniquement dans notre pays et en Islande.

30. Dans le cadre de la présente comparaison, deux profils ont été définis pour l'internet avec abonnement sur la base des exigences de l'utilisateur en matière de vitesse de téléchargement affichée.
31. Si plusieurs plans tarifaires sont proposés dans une même catégorie de produits par un seul opérateur, la comparaison des pays se base uniquement sur le plan tarifaire le moins cher. Les plans tarifaires non repris dans la comparaison de prix sont toutefois mentionnés dans l'aperçu de base. Ainsi, le lecteur obtient un aperçu de la différenciation des offres Internet.
32. Le schéma ci-dessous donne un aperçu des opérateurs et des plans tarifaires qui ont été analysés pour l'internet haut débit. Il s'agit au total de 13 opérateurs, proposant ensemble 40 plans tarifaires.
33. Tous les opérateurs n'ont pas une couverture géographique complète et certains se concentrent par exemple uniquement sur les zones urbaines, d'autres sur des régions bien déterminées. Les plans tarifaires ne sont donc pas toujours disponibles pour tous les habitants d'un pays donné.

Pays	Opérateur	Plan Tarifaire
BE	Proximus	Proximus "Internet Start" 50 0m
		Proximus "Internet Start Fiber" 110 0m
		Proximus "Maxi" 100 0m
		Proximus "Internet Maxi Fiber" 220 0m
	Scarlet	Scarlet "Internet Loco" 50 6m
	Telenet	Telenet "Basic internet" 50 0m Telenet "Internet Fiber 100" 100 0m Telenet "Internet Fiber 200" 200 0m
	VOO	VOO "toudoo" 75 0m VOO "wahoo" 125 0m
NL	KPN	KPN "Internet 50 Mbit/s" 50 12m
		KPN "Internet 100 Mbit/s" 100 12m
KPN "Internet 200 Mbit/s" 200 12m		
KPN "Internet 500 Mbit/s " 500 12m		
	Ziggo	Ziggo "Internet Start" 50 12m Ziggo "Internet Complete" 250 12m Ziggo "Internet Max" 500 12m
UK	Sky	Sky "Broadband Superfast" 59 18m
		Sky "Broadband Ultrafast 1" 145 18m
	TalkTalk	TalkTalk "Faster Fibre Broadband with Speed Boost" 67 18m
	Virgin Media	Virgin Media "M50 Fibre Broadband" 54 12m Virgin Media "M100 Fibre Broadband" 108 12m Virgin Media "M200 Fibre Broadband" 213 12m Virgin Media "M350 Fibre Broadband" 362 12m
DE	Unitymedia	Unitymedia "Internet COMFORT 60" 60 24m Unitymedia "Internet PREMIUM 120" 120 24m
LU	LOL	LOL "CABLE S" 50 24m
		LOL "Fiber S" 100 24m
		LOL "CABLE M" 100 24m
LOL "Fiber L" 500 24m		
LOL "Fiber XL" 1000 24m		
	POST	POST "Internet M" 100 24m POST "Internet L" 500 24m POST "Internet XL" 1000 24m
	Tango	Tango "Fibre M" 150 24m Tango "Internet M" 100 24m Tango "Fibre L" 600 24m Tango "Internet L" 500 24m Tango "Fibre XL" 1000 24m Tango "Internet XL" 1000 24m

* plan tarifaire avec un volume de données limité

Figure 1 : Aperçu de tous les plans tarifaires Internet haut débit standalone repris.

3.3 Multiple play

34. En ce qui concerne les plans tarifaires *multiple play*, seules les combinaisons de services suivantes sont traitées, le haut débit étant considéré comme la composante centrale.
- *triple play* (haut débit, télévision et téléphonie fixe) ;
 - *triple play* (haut débit, télévision et téléphonie mobile) ;
 - *quadruple play* (haut débit, télévision, téléphonie fixe et téléphonie mobile).
35. Compte tenu des principes méthodologiques, nous ne pouvons toutefois pas donner de résultats pour le type de produit *triple play* (haut débit, télévision et téléphonie mobile) étant donné qu'il est uniquement offert dans deux pays, à savoir la Belgique et les Pays-Bas.
36. Seuls les produits ou combinaisons de produits suivants sont considérés comme *multiple play* :
- Les produits commercialisés en tant que tels par les opérateurs (par ex. « Familus » de Proximus et « WIGO » de Telenet) ;
 - Les produits qui sont commercialisés en tant que tels par les opérateurs, auxquels un ou plusieurs produits standalone peuvent être ajoutés optionnellement lors du processus d'achat (par ex. l'ajout de la téléphonie fixe à Orange « Trio ») ;
 - Les produits *multiple play* qui satisfont aux points 1 et 2 ci-dessus, en combinaison avec un ou plusieurs produits standalone pour le(s)quel(s) le client peut obtenir une réduction s'il a déjà acheté un produit multiple play chez ce même opérateur.
37. Pour pouvoir comparer les offres *multiple play* entre elles, celles-ci sont regroupées en fonction de la vitesse de téléchargement affichée⁶. En outre, un profil utilisateur de téléphonie fixe et/ou mobile y est ajouté. Même si des produits bénéficient d'une vitesse équivalente, ils peuvent encore être fortement différents en raison d'autres composantes. Vu la croissance de la consommation de données, le volume maximal de données autorisé est un facteur toujours plus décisif lors du choix du produit. Des produits dotés d'un volume de téléchargement limité sont encore uniquement offerts en Belgique. L'illimité est la norme dans les pays voisins. Pour des raisons de transparence, un « * » est ajouté à l'appellation des produits belges limités.
38. Si plusieurs plans tarifaires sont proposés dans une même catégorie de produits par un seul opérateur, la comparaison des pays se base uniquement sur le plan tarifaire le moins cher. Les plans tarifaires non repris dans la comparaison de prix sont toutefois mentionnés dans l'aperçu. Ainsi, le lecteur obtient un aperçu de la différenciation des offres.
39. Le coût des plans tarifaires comprend les coûts mensuels récurrents suivants, si d'application :
- la redevance d'abonnement ;
 - la location de la ligne (soit le coût à payer par le consommateur pour pouvoir disposer d'une ligne téléphonique fixe ou haut débit, indépendamment de sa redevance d'abonnement) ;
 - la location de l'équipement (par ex. modem et/ou décodeur) ou son achat unique si l'achat est plus avantageux (l'équipement est amorti sur une période de 36 mois) ;

⁶ La vitesse affichée peut s'écarter de la vitesse réelle. Cette dernière dépend d'une série de facteurs comme le nombre d'utilisateurs se servant en même temps de l'internet ainsi que la distance jusqu'au central. La vitesse affichée peut être considérée comme la vitesse maximale pouvant être obtenue. Si une fourchette est donnée (min-max), seule la vitesse maximale est prise en compte (cela est par exemple souvent le cas en France).

- pour les offres *triple play* (haut débit, télévision et téléphonie fixe) et *quadruple play* (haut débit, télévision, téléphonie fixe et téléphonie mobile), des frais supplémentaires éventuels sont également portés en compte pour les minutes d'appel qui ne sont pas comprises dans l'abonnement *multiple play* (ainsi que, le cas échéant, les frais liés à l'établissement de la connexion). Les exigences de la composante téléphonie fixe sont basées sur le profil 1 pour la téléphonie fixe (25 appels). Nous tenons compte des offres groupées de téléphonie fixe en option (par exemple, « appels illimités vers des appareils mobiles au niveau national pour 5 euros par mois »), qui peuvent être achetées pour compléter l'arrangement de base, si cela représente un avantage économique pour le consommateur ;
 - Pour les offres *quadruple play*, outre les coûts supplémentaires pour la téléphonie fixe, nous tenons également compte des coûts supplémentaires pour la téléphonie mobile qui ne sont pas inclus dans l'abonnement *multiple play* ou dans la composante mobile qui est ajoutée à l'offre groupée. Le coût de la composante mobile pour les profils « consommation faible à moyenne » et « consommation élevée » est défini respectivement sur la base du profil 1 pour la téléphonie mobile et du profil 2 pour la téléphonie mobile.
40. Il n'y a pas d'exigences particulières pour la composante télévision. Les options de contenu supplémentaire (par exemple des chaînes de sport ou de films) ne sont pas prises en considération. Si du contenu supplémentaire est inclus dans le prix affiché d'une offre groupée, mais si le client peut retirer ce contenu supplémentaire lors du processus d'achat (« décocher l'option ») afin d'en tirer un avantage au niveau du prix, le coût du contenu supplémentaire est déduit du prix de l'offre groupée (cela est par exemple le cas de « Familus » de Proximus).
41. Les caractéristiques des profils *multiple play* sont présentées dans la section des résultats. Il n'y a plus de profil sans coûts d'utilisation supplémentaires pour la téléphonie fixe.
42. Les figures ci-dessous donnent un aperçu des opérateurs et des plans tarifaires qui ont été analysés pour le *multiple play*. Il s'agit au total de 22 opérateurs, proposant ensemble 146 plans tarifaires *multiple-play*.

Triple play (haut débit avec télévision et téléphonie fixe)

Pays	Opérateur	Plan Tarifaire
BE	Proximus	Proximus "Internet Start & Telephony & TV" 60 0m * Proximus "Familus sans contenu TV" 100 0m Proximus "Familus Fiber sans contenu TV" 220 0m
	Scarlet	Scarlet "Scarlet Trio" 50 6m
	Telenet	Telenet "WIGO home S" 100 0m * Telenet "WIGO home" 200 0m
	VOO	VOO "Trio toudoo" 75 0m * VOO "Trio wahoo" 125 0m VOO "Trio tatoo" 400 0m
NL	KPN	KPN "Internet en TV Basis 50 Mbit/s & Vast Bellen" 50 12m KPN "Internet en TV Basis 100 Mbit/s & Vast Bellen" 100 12m KPN "Internet en TV Basis 200 Mbit/s & Vast Bellen" 200 12m KPN "Internet en TV Basis 500 Mbit/s & Vast Bellen" 500 12m
	Ziggo	Ziggo "Alles-in-1 Start" 50 12m Ziggo "Alles-in-1 Complete" 250 12m Ziggo "Alles-in-1 Max" 500 12m
FR	Free	Free "Freebox Mini 4K VDSL (zone dégroupée)" 50 12m Free "Freebox One VDSL (zone dégroupée)" 50 12m Free "Freebox Révolution VDSL (zone dégroupée)" 50 12m Free "Freebox Delta VDSL (zone dégroupée)" 50 0m Free "Freebox Mini 4K Fibre (zone fibrée)" 1000 12m Free "Freebox One Fibre (zone fibrée)" 1000 12m Free "Freebox Révolution Fibre (zone fibrée)" 1000 12m Free "Freebox Delta Fibre (zone fibrée)" 8 Gbps 0m
	Orange	Orange "Offre VDSL2 sur ligne fixe Orange Livebox" 50 12m Orange "Offre VDSL2 sur ligne fixe Orange Livebox Up" 50 12m Orange "Offre Fibre Livebox" 300 12m Orange "Offre Fibre Livebox Up" 1Gbps 12m
	SFR	SFR "Box SFR VDSL" 70 12m SFR "Box SFR VDSL Power" 70 12m SFR "Box SFR VDSL Premium" 70 12m SFR "Box SFR Fibre" 400 12m SFR "Box SFR Fibre Power" 400 12m SFR "Box SFR THD" 400 12m SFR "Box SFR THD Power" 1 Gbps 12m SFR "Box SFR Fibre Premium" 1 Gbps 12m SFR "Box SFR THD Premium" 1 Gbps 12m

* plan tarifaire avec un volume de données limité

Figure 2 : Aperçu de tous les plans tarifaires triple play repris (haut débit avec télévision et téléphonie fixe) – Belgique, Pays-Bas et France.

Pays	Opérateur	Plan Tarifaire
DE	1&1	1&1 "DSL 50 & Fernsehen" 50 24m 1&1 "DSL 100 & Fernsehen" 100 24m 1&1 "DSL 250 & Fernsehen" 250 24m
	Deutsche Telekom	Deutsche Telekom "MagentaZuhause M & Magenta TV" 50 24m Deutsche Telekom "MagentaZuhause L & MagentaTV" 100 24m Deutsche Telekom "MagentaZuhause XL & MagentaTV" 250 24m
	Unitymedia	Unitymedia "3playJUMP 150" 150 24m Unitymedia "3play FLY 400" 400 24m Unitymedia "3play FLY 1000" 1000 24m
	Vodafone	Vodafone "Red Internet & Phone 50 Cable & GigaTV Cable" 50 24m Vodafone "Red Internet & Phone 50 DSL & GigaTV Net" 50 24m Vodafone "Red Internet & Phone 100 Cable & GigaTV Cable" 100 24m Vodafone "Red Internet & Phone 200 Cable & GigaTV Cable" 200 24m Vodafone "Red Internet & Phone 400 Cable & GigaTV Cable" 400 24m Vodafone "Red Internet & Phone 100 DSL & GigaTV Net" 100 24m Vodafone "Red Internet & Phone 500 Cable & GigaTV Cable" 500 24m Vodafone "Red Internet & Phone 250 DSL & GigaTV Net" 250 24m Vodafone "Red Internet & Phone 1000 Cable & GigaTV Cable" 1000 24m
UK	BT	BT "Entertainment TV & Ultrafast Fibre Plus & Unlimited Anytime Calls" 150 18m
	Sky	Sky "Broadband Superfast & Sky Entertainment & Sky Talk Evenings & Weekends Extra" 59 18m Sky "Broadband Ultrafast 1 & Sky Entertainment & Sky Talk Evenings & Weekends Extra" 145 18m
	TalkTalk	TalkTalk "Faster Fibre Broadband with Speed Boost & TalkTalk TV with TV Box & Unlimited UK Calls" 67 18m
	Virgin Media	Virgin Media "Mixit TV & Broadband M50 & Talk More Anytime" 54 12m Virgin Media "Mixit TV & Broadband M100 & Talk More Anytime" 108 12m Virgin Media "Mixit TV & Broadband M200 & Talk More Anytime" 213 12m Virgin Media "Mixit TV & Broadband M350 & Talk More Anytime" 362 12m
LU	LOL	LOL "Family S" 100 24m LOL "Family L" 500 24m LOL "Family XL" 1000 24m
	POST	POST "Bamboo Télé & Internet & Tél. Fixe M" 100 24m POST "Bamboo Télé & Internet & Tél. Fixe L" 500 24m POST "Bamboo Télé & Internet & Tél. Fixe XL" 1000 24
	Tango	Tango "Fibre M & Tango TV S & Pack Communication Fixe S" 150 24m Tango "Internet M & Tango TV S & Pack Communication Fixe S" 100 24m Tango "Fibre L & Tango TV S & Pack Communication Fixe S" 600 24m Tango "Internet L & Tango TV S & Pack Communication Fixe S" 500 24m Tango "Fibre XL & Tango TV S & Pack Communication Fixe S" 1000 24m Tango "Internet XL & Tango TV S & Pack Communication Fixe S" 1000 24m

Figure 3 : Aperçu de tous les plans tarifaires triple play repris (haut débit avec télévision et téléphonie fixe) – Allemagne, Royaume-Uni et Luxembourg.

Triple play (haut débit avec télévision et téléphonie mobile)

Pays	Opérateur	Plan Tarifaire
BE	Orange	Orange "Love Trio Koala" 100 0m Orange "Love Trio Cheetah" 100 0m
	Proximus	Proximus "Minimus sans contenu TV 5 GB" 100 0m Proximus "Minimus Fiber sans contenu TV 5 GB" 220 0m Proximus "Minimus sans contenu TV 10 GB" 100 0m Proximus "Minimus Fiber sans contenu TV 10 GB" 220 0m
	VOO	VOO "Trio TV&Net&Mobile 2 GB avec Databoost 8 GB" 125 0m VOO "Trio TV&Net&Mobile 2 GB avec Databoost 8 GB" 125 0m
NL	KPN	KPN "Internet en TV Basis 50 Mbit/s & SIM Only 10 GB" 50 12m KPN "Internet en TV Basis 100 Mbit/s & SIM Only 10 GB" 100 12m KPN "Internet en TV Basis 200 Mbit/s & SIM Only 10 GB" 200 12m KPN "Internet en TV Basis 500 Mbit/s & SIM Only 10 GB" 500 12m
	Ziggo	Ziggo "Internet & TV Start & Vodafone Red Essential" 50 12m Ziggo "Internet & TV Complete & Vodafone Red Essential" 250 12m Ziggo "Internet & TV Max & Vodafone Red Essential" 500 12m

Figure 4 : Aperçu de tous les plans tarifaires triple play repris (haut débit avec télévision et téléphonie mobile).

Quadruple play (haut débit avec télévision et téléphonies fixe et mobile)

Pays	Opérateur	Plan Tarifaire
BE	Orange	Orange "Love Trio Koala & Fixed Phone" 100 0m
		Orange "Love Trio Cheetah & Fixed Phone" 100 0m
	Proximus	Proximus "Tuttimus sans contenu TV 10 GB" 100 0m
		Proximus "Tuttimus Fiber sans contenu TV 10 GB" 220 0m
Telenet	Telenet "WIGO S 6 GB" 100 0m	
VOO	VOO "One 2 GB avec Databoost 8 GB" 400 0m	
NL	KPN	KPN "Internet en TV Basis 100 Mbit/s & Vast Bellen & SIM Only 10 GB" 100 12m
		KPN "Internet en TV Basis 200 Mbit/s & Vast Bellen & SIM Only 10 GB" 200 12m
KPN "Internet en TV Basis 500 Mbit/s & Vast Bellen & SIM Only 10 GB" 500 12m		
Ziggo	Ziggo "Alles-in-1 Complete & Vodafone Red Essential" 250 12m	
	Ziggo "Alles-in-1 Max & Vodafone Red Essential" 500 12m	
FR	Free	Free "Freebox Mini 4K Fibre (zone fibrée) & Le Forfait Free" 1000 12m
		Free "Freebox One Fibre (zone fibrée) & Le Forfait Free" 1000 12m
		Free "Freebox Révolution Fibre (zone fibrée) & Le Forfait Free" 1000 12m
Free "Freebox Delta Fibre (zone fibrée) & Le forfait Free" 8 Gbps 0m		
Orange	Orange "Packs Open Up Fibre 2h 5 Go" 1 Gbps 12m	
	Orange "Packs Open Fibre 10 Go" 300 12m	
SFR	SFR "Box SFR Fibre & 5 GO 4G+" 400 12m	
	SFR "Box SFR Fibre Power & 5 GO 4G+" 400 12m	
	SFR "Box SFR THD & 5 GO 4G+" 400 12m	
	SFR "Box SFR THD Power & 5 GO 4G+" 1 Gbps 12m	
	SFR "Box SFR Fibre Premium & 5 GO 4G+" 1 Gbps 12m	
	SFR "Box SFR THD Premium & 5 GO 4G+" 1 Gbps 12m	
	SFR "Box SFR Fibre & 60 GO 4G+" 400 12m	
	SFR "Box SFR Fibre Power & 60 GO 4G+" 400 12m	
	SFR "Box SFR THD & 60 GO 4G+" 400 12m	
	SFR "Box SFR THD Power & 60 GO 4G+" 1 Gbps 12m	
	SFR "Box SFR Fibre Premium & 60 GO 4G+" 1 Gbps 12m	
	SFR "Box SFR THD Premium & 60 GO 4G+" 1 Gbps 12m	
DE	Deutsche Telekom	Deutsche Telekom "MagentaEINS MagentaZuhause L & Magenta TV & MagentaMobil S" 100 24m
		Deutsche Telekom "MagentaEINS MagentaZuhause XL & Magenta TV & MagentaMobil S" 250 24m
		Deutsche Telekom "MagentaEINS MagentaZuhause L & Magenta TV & MagentaMobil M" 100 24m
		Deutsche Telekom "MagentaEINS MagentaZuhause XL & Magenta TV & MagentaMobil M" 250 24m
	Vodafone	Vodafone "GigaKombi Red Internet & Phone 100 Cable & GigaTV Cable & Red XS" 100 24m
		Vodafone "GigaKombi Red Internet & Phone 200 Cable & GigaTV Cable & Red XS" 200 24m
		Vodafone "GigaKombi Red Internet & Phone 400 Cable & GigaTV Cable & Red XS" 400 24m
		Vodafone "GigaKombi Red Internet & Phone 100 DSL & GigaTV Net & Red XS" 100 24m
		Vodafone "GigaKombi Red Internet & Phone 500 Cable & GigaTV Cable & Red XS" 500 24m
		Vodafone "GigaKombi Red Internet & Phone 250 DSL & GigaTV Net & Red XS" 250 24m
		Vodafone "GigaKombi Red Internet & Phone 1000 Cable & GigaTV Cable & Red XS" 1000 24m
		Vodafone "GigaKombi Red Internet & Phone 100 Cable & GigaTV Cable & Red S" 100 24m
		Vodafone "GigaKombi Red Internet & Phone 200 Cable & GigaTV Cable & Red S" 200 24m
		Vodafone "GigaKombi Red Internet & Phone 400 Cable & GigaTV Cable & Red S" 400 24m
Vodafone "GigaKombi Red Internet & Phone 100 DSL & GigaTV Net & Red S" 100 24m		
Vodafone "GigaKombi Red Internet & Phone 500 Cable & GigaTV Cable & Red S" 500 24m		
Vodafone "GigaKombi Red Internet & Phone 250 DSL & GigaTV Net & Red S" 250 24m		
Vodafone "GigaKombi Red Internet & Phone 1000 Cable & GigaTV Cable & Red S" 1000 24m		
UK	BT	BT "Entertainment TV & Ultrafast Fibre Plus & Unlimited Evening and Weekend Calls & The perfect all rounder plan 5 GB incl. 5 GB Data Boost" 150 18m
	Virgin Media	Virgin Media "Mixit TV & Broadband M100 & Talk More Anytime & Oomph 5 GB SIM" 108 12m
Virgin Media "Mixit TV & Broadband M200 & Talk More Anytime & Oomph 5 GB SIM" 213 12m		
Virgin Media "Mixit TV & Broadband M350 & Talk More Anytime & Oomph 5 GB SIM" 362 12m		
Virgin Media "Mixit TV & Broadband M100 & Talk More Anytime & Oomph 15 GB SIM" 108 12m		
Virgin Media "Mixit TV & Broadband M200 & Talk More Anytime & Oomph 15 GB SIM" 213 12m		
Virgin Media "Mixit TV & Broadband M350 & Talk More Anytime & Oomph 15 GB SIM" 362 12m		
Virgin Media "Ultimate Oomph" 516 12m		

Figure 5 : Aperçu de tous les plans tarifaires quadruple play repris.

3.4 Téléphonie mobile postpaid

43. Dans le cadre de la détermination des coûts mensuels des plans tarifaires en matière de téléphonie mobile postpaid, il est uniquement tenu compte des éléments suivants :
- le tarif d'abonnement mensuel à payer ainsi que les minutes d'appel, les SMS et les données mobiles qu'il inclut ;
 - le coût des minutes d'appel, des SMS et des données mobiles qui n'est pas inclus dans l'abonnement ;
 - d'éventuelles options avantageuses pour les données mobiles (par ex. un montant unique ou récurrent pour 1 GB de données), les minutes d'appel et les SMS.
44. Les offres ne se distinguent pas uniquement sur la base du niveau des prix. Les aspects qualitatifs, comme l'octroi de l'utilisation gratuite de certaines applications (zero rating), jouent également un rôle. Toutefois, ces éléments ne sont pas pris en considération dans la comparaison des prix. Il n'est pas non plus tenu compte des appels internationaux ou des arrangements spécifiques pour l'itinérance.
45. Les plans tarifaires pour lesquels l'utilisateur final paie à la fin du mois en fonction de l'utilisation et n'impliquant pas un tarif d'abonnement fixe sont également inclus dans la comparaison des prix des tarifs postpaid⁷. Les plans tarifaires qui ne peuvent être achetés que via Internet (« web-only deals ») ont également été inclus.
46. Les coûts uniques, tels que l'achat ou l'activation d'une carte SIM, n'ont pas été pris en considération. Les tarifs pour des services additionnels, non inclus dans la description ci-dessus, n'ont pas non plus été pris en considération⁸.
47. La vente couplée proposant des formules d'abonnement liées à un smartphone n'a pas été prise en considération dans le cadre de cette comparaison de prix. Les formules tarifaires prises en compte comprennent donc uniquement les abonnements SIM-only. Il convient de remarquer que certains plans tarifaires contiennent aussi souvent des arrangements spécifiques concernant l'itinérance (minutes d'appel et/ou données) et des minutes d'appels internationaux, points dont cette étude ne tient pas compte. Les messages MMS sont également exclus de cette comparaison.
48. Pour la présente édition de l'étude des prix, trois profils ont été développés pour la téléphonie mobile postpaid, qui incluent une certaine utilisation par l'utilisateur final. Il est tenu compte du nombre de minutes d'appel, de SMS et de la consommation de données pour calculer les coûts mensuels récurrents d'un plan tarifaire. Le nombre de minutes d'appel est ventilé selon la destination (on-net/off-net) et la période (heures pleines/heures creuses). Pour chaque profil, l'on vérifie quel plan tarifaire est le moins cher par opérateur. Seul le plan tarifaire le moins cher par opérateur pour un profil défini est inclus dans la comparaison des prix. Les plans tarifaires les moins chers sont ensuite pondérés suivant la part de marché de l'opérateur afin d'obtenir au final un coût moyen pondéré par pays.

⁷ Le plan tarifaire « Prix selon usage » de Telenet en est un exemple. Contrairement aux plans tarifaires prepaid, il n'est pas nécessaire que le client charge préalablement un montant déterminé pour ces plans tarifaires.

⁸ En l'occurrence, il s'agit d'un large éventail de tarifs additionnels, tels que des tarifs pour l'utilisation des services à la clientèle et l'achat d'une carte SIM.

49. Les caractéristiques des profils pour la téléphonie mobile sont présentées dans la section des résultats. Selon les chiffres agrégés de l'IBPT, le volume d'appel mensuel moyen par abonné mobile actif s'élevait à 124 minutes en 2018. Par mois, 143 SMS ont été envoyés en moyenne et 1,86 GB ont été consommés en moyenne par utilisateur de données mobiles au cours de cette année. La consommation de données mobiles connaît manifestement une forte croissance : lors du premier trimestre 2019⁹ la consommation de données mensuelle moyenne par carte SIM active a considérablement augmenté jusqu'à 2,5 GB/mois. Pour cette raison, nous considérons le profil 2 (avec 5 GB de données) comme le profil le plus représentatif de l'utilisateur mobile moyen en Belgique.
50. Les figures ci-dessous donnent un aperçu des opérateurs et de leurs plans tarifaires pris en considération pour la téléphonie mobile postpaid. Il s'agit au total de 23 opérateurs, proposant ensemble 133 plans tarifaires.

⁹ Source : IBPT (les chiffres pour l'ensemble de l'année 2019 ne sont pas encore disponibles).

Pays	Opérateur	Plan Tarifaire	Pays	Opérateur	Plan Tarifaire
BE	Proximus	Proximus Mobilus S - 0M Proximus Mobilus M - 0M Proximus Mobilus L - 0M Proximus Mobilus XL Unlimited - 0M	UK	BT	BT Mobile 500 MB Plan - 12M BT Mobile 1 GB Plan - 12M BT Mobile 3 GB Plan - 12M BT Mobile 6 GB Plan - 12M BT Mobile 10 GB Plan - 12M BT Mobile 20 GB Plan - 12M BT Mobile 40 GB Plan - 12M
	Orange	Orange Kolibrie - 0M Orange Dolfijn - 0M Orange Koala - 0M Orange Cheetah - 0M Orange Arend - 0M Orange Arend Premium - 0M	EE	EE Sim Only 250 MB - 24M EE Sim Only 1 GB - 24M EE Sim Only 3 GB - 24M EE Sim Only 20 GB - 24M EE Sim Only 40 GB - 24M EE Sim Only 100 GB - 12M	
	Scarlet	Scarlet Red - 0M Scarlet Hot - 0M	O2	O2 Sim Only 2 GB - 18M O2 Sim Only 5 GB - 18M O2 Sim Only 12 GB - 18M O2 Sim Only 25 GB - 18M O2 Sim Only 40 GB - 18M O2 Sim Only 50 GB - 18M	
	Telenet	Telenet King - 0M Telenet Kong - 0M Telenet Kong Unlimited - 0M Telenet Prix selon usage - 0M	Vodafone	Vodafone Red 1 GB - 12M Vodafone Red 5 GB - 12M Vodafone Red 20 GB - 12M Vodafone Unlimited Lite - 12M Vodafone Unlimited - 12M Vodafone Unlimited Max - 12M	
	BASE	BASE 15 Based on you - 0M BASE 20 Based on you - 0M BASE 27 Based on you - 0M BASE Unlimited - 0M BASE 0 - 0M	Three	Three Advanced 500 MB - 12M Three Advanced Plan 1 GB - 12M Three Advanced Plan 4 GB - 24M Three Advanced Plan 12 GB - 24M Three Advanced Plan 30 GB - 24M Three Advanced Plan Unlimited - 24M	
NL	KPN	KPN 0 GB - 24M KPN 2 GB - 24M KPN 5 GB - 24M KPN 15 GB - 24M KPN 50 GB - 24M KPN 100 GB - 24M	DE	T-Mobile	T-Mobile MagentaMobil XS - 24M T-Mobile MagentaMobil S - 24M T-Mobile MagentaMobil M - 24M T-Mobile MagentaMobile L - 24M T-Mobile MagentaMobile XL - 24M
	Vodafone	Vodafone Start M - 24M Vodafone Start L - 24M Vodafone Start XL - 24M Vodafone Red Essential - 24M Vodafone Red - 24M Vodafone Red Together - 24M	Vodafone	Vodafone IN - 24M Vodafone Red XS - 24M Vodafone Red S - 24M Vodafone Red M - 24M Vodafone Red L - 24M Vodafone Red XL - 24M	
	T-Mobile	T-Mobile Smart Seconds 50 SIM Only - 12M T-Mobile Smart Seconds 200 SIM Only - 12M T-Mobile GO 0 GB - 24M T-Mobile GO 1 GB - 24M T-Mobile GO 2 GB - 24M T-Mobile GO 5 GB - 24M T-Mobile GO 10 GB - 24M T-Mobile GO Unlimited - 24M	O2	O2 Free S - 24M O2 Free S Boost - 24M O2 Free M - 24M O2 Free M Boost - 24M O2 Free L - 24M O2 Free L Boost - 24M O2 Free Unlimited - 24M	
	Tele2	Tele2 Sim Only - 24M	LU	POST	Post Scoubido XS - 12M Post Scoubido S - 12M Post Scoubido M - 12M Post Scoubido L - 12M Post Scoubido XL - 12M Post Scoubido Maxi - 12M Post Basic+ - 12M Post Basic - 1M
FR	Orange	Orange 2h 100 Mo - 12M Orange 2h 5 Go - 12M Orange 10 Go - 12M Orange 50 Go - 12M Orange 100 Go - 12M Orange 150 Go - 12M	Tango	Tango Smart XS - 12M Tango Smart S - 12M Tango Smart M - 12M Tango Smart L - 12M Tango Smart XL - 12M Tango Smart XXL - 12M Tango Smart XXXL - 12M Tango K.O. - 1M	
	SFR	SFR 2h 100 MO - 12M SFR 5 GO - 12M SFR 10 GO - 12M SFR 60 GO - 12M SFR 100 GO - 12M SFR Illimité - 12M	Orange	Orange Access - 1M Orange Light - 12M Orange Plus - 1M Orange BeUnlimited - 1M Orange MoveUnlimited - 1M	
	Bouygues	Bouygues Sensation 2h 40 Mo - 12M Bouygues Sensation 50 Mo - 12M Bouygues Sensation 5 Go - 12M Bouygues Sensation 50 Go - 12M Bouygues Sensation 70 Go - 12M Bouygues Sensation 100 Go - 12M Bouygues B&You 100 Mo - 0M Bouygues B&You 20 Go - 0M Bouygues B&You 50 Go - 0M			

Figure 6 : Aperçu de tous les plans tarifaires de téléphonie mobile postpaid repris.

3.5 Téléphonie fixe

51. Le coût d'un plan tarifaire pour la téléphonie fixe comprend les coûts mensuels récurrents suivants, si d'application :
 - le coût d'abonnement du plan tarifaire ;
 - les coûts liés aux minutes d'appel non comprises dans l'abonnement. Les minutes d'appel sont, pour chaque profil, réparties selon la nature de la connexion (fixe/mobile) et la période (heures pleines/heures creuses), pour lesquelles les opérateurs facturent souvent des tarifs différents ;
 - les coûts de connexion pour l'établissement de la communication.
52. Il est tenu compte des options en ce qui concerne le nombre de minutes d'appel (par ex. pour un montant supplémentaire fixe, le client peut appeler de manière illimitée toutes les lignes fixes). Un tarif standard avec option est considéré comme un plan tarifaire distinct et comprend dans la description le nom de l'option précédé du mot « avec » (par ex. ligne fixe Proximus avec « Unlimited Calls National »).
53. Le nombre d'appels est défini dans chaque profil utilisateur. La présente étude part du principe qu'un appel vers un numéro de téléphone fixe dure cinq minutes. Un appel vers un numéro mobile dure deux minutes.
54. Les frais uniques concernant l'installation et l'activation ne sont pas portés en compte. Les tarifs des services additionnels, ainsi que les tarifs des communications internationales et les appels vers des numéros spéciaux, ne sont pas non plus pris en considération.
55. Afin d'obtenir une base de comparaison solide pour les différents plans tarifaires, un profil a été développé pour une consommation faible, moyenne et élevée.
56. Les plans tarifaires pour la téléphonie fixe de type VoIP (= Voice over IP) ne sont pas pris en considération, ni les appels internationaux.
57. Ces profils ont été appliqués à tous les plans tarifaires compilés. Ensuite, l'on a examiné, par opérateur, quel plan tarifaire était le moins cher pour le profil en question. Seule l'offre la moins chère par opérateur pour un profil donné est incluse dans la comparaison des prix.
58. La figure ci-dessous donne un aperçu des opérateurs et de leurs plans tarifaires pris en considération pour la téléphonie fixe. Il s'agit au total de 11 opérateurs, proposant ensemble 40 plans tarifaires.

Pays	Opérateur	Plan Tarifaire
BE	Proximus	Proximus Ligne Fixe avec "Free Calls National" Proximus Ligne Fixe Proximus Ligne Fixe avec "Unlimited Calls National" Proximus Ligne Fixe avec "Free Calls National" et "Unlimited Calls National"
	Telenet	Telenet Freephone Europe Telenet Freephone Europe avec "Anytime"
NL	KPN	KPN BelVrij Altijd KPN BelBasis KPN BelBudget KPN BelVrij Avond & Weekend KPN BelVrij Weekend
UK	BT	BT Unlimited Weekend Calls BT Unlimited Evenings & Weekend Calls BT Unlimited Anytime Calls BT Home Phone Saver 2020
	Virgin Media	Talk Weekends Talk More Weekends Talk More Evenings & Weekends Talk More Anytime Talk Weekends avec "Talk Extra 100" Talk More Weekends avec "Talk Extra 100" Talk More Evenings & Weekends avec "Talk Extra 100" Talk Weekends avec "Talk Extra 200" Talk More Weekends avec "Talk Extra 200" Talk More Evenings & Weekends avec "Talk Extra 200"
FR	Orange	Orange Abonnement Principal Orange Optimale 30 min Orange Optimale 2H Orange Optimale 4H Orange Optimale Illimité
DE	Deutsche Telekom	Deutsche Telekom Call Start Deutsche Telekom Call Basic Deutsche Telekom Call Comfort
LU	SFR	SFR FIXE SFR SILVER SFR FIXE SFR SILVER avec "National mobile Illimité"
	Post	Post Ligne Fixe Post Ligne Fixe avec "Forfait National Illimité"
	Orange	Orange Fix Line Classic
	LOL	LOL Ligne téléphonique avec "1000 Minutes Pack" LOL Ligne téléphonique

Figure 7 : Aperçu de tous les plans tarifaires de téléphonie fixe repris.

3.6 Présentation des résultats

59. Pour la téléphonie fixe et la téléphonie mobile, une figure représente, par pays et par profil, la moyenne pondérée des plans tarifaires les plus avantageux par opérateur (pondération en fonction de la part de marché de l'opérateur en question pour le produit donné).
60. Pour l'internet haut débit et les offres groupées, les pays sont également comparés sur la base de la moyenne pondérée, par catégorie, sur la base des plans tarifaires les plus avantageux par opérateur. Le graphique donne aussi des informations sur la fourchette de prix des plans tarifaires les plus avantageux par opérateur, ainsi que sur la fourchette de prix de l'ensemble des plans tarifaires. Nous illustrons cela à l'aide d'observations concernant le type de produits *triple play*/profil 2.

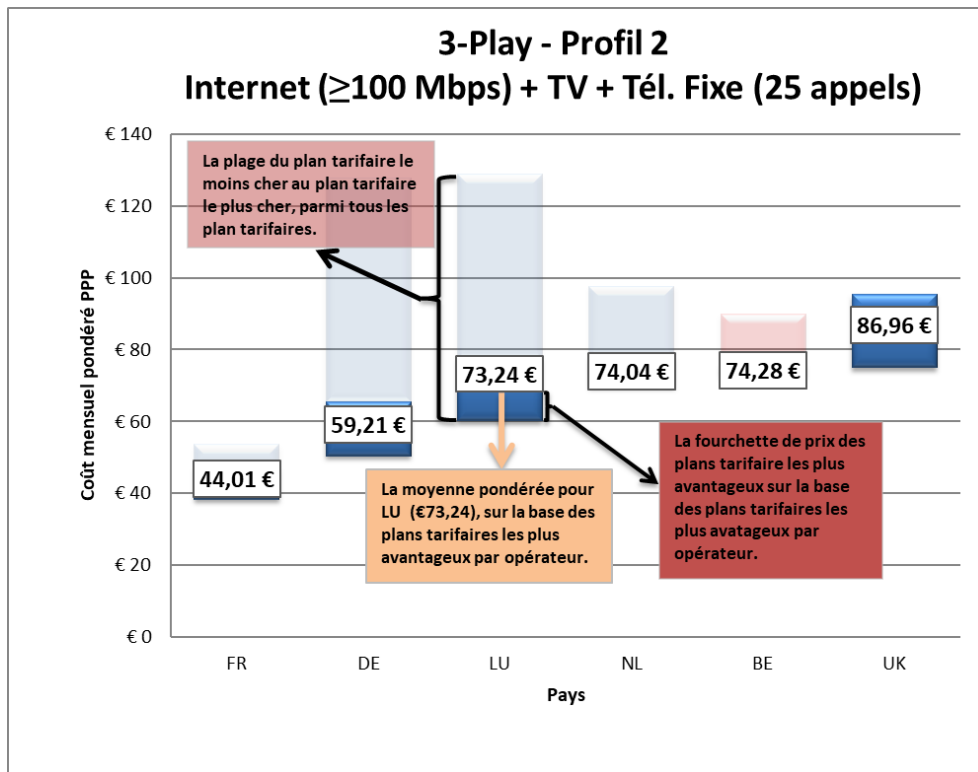


Figure 8 : Exemple de représentation des résultats pour Internet et les offres conjointes.

61. À la fin de chaque section, les résultats sont synthétisés et le positionnement des plans tarifaires belges est représenté par un graphique. Cette figure situe les tarifs les plus avantageux des opérateurs belges repris dans l'exercice de comparaison par rapport aux tarifs les plus avantageux étudiés dans les pays voisins. La flèche noire, qui indique par profil/catégorie la fourchette de prix de tous les tarifs compilés, relie le tarif minimum (point inférieur de la flèche) au tarif maximum (point supérieur de la flèche). Chaque carreau rouge représente un niveau de prix observé d'une offre belge. Plus les carreaux rouges sont situés bas sur la flèche verticale, plus le prix des offres belges est intéressant par rapport aux pays voisins. Dans certains cas, les carreaux rouges sont fortement éparpillés sur la flèche : il est alors plus difficile de tirer une conclusion unanime quant aux tarifs belges.

4 Résultats Internet haut débit standalone

4.1 Profil 1 : Consommation moyenne

Profil 1 : Consommation moyenne
50 Mbps \geq vitesse < 100 Mbps

62. Cette comparaison concerne uniquement trois pays, étant donné que la règle des 30 % n'est pas satisfaite en Allemagne ni au Luxembourg. Ce type de produit n'est pas disponible en France.

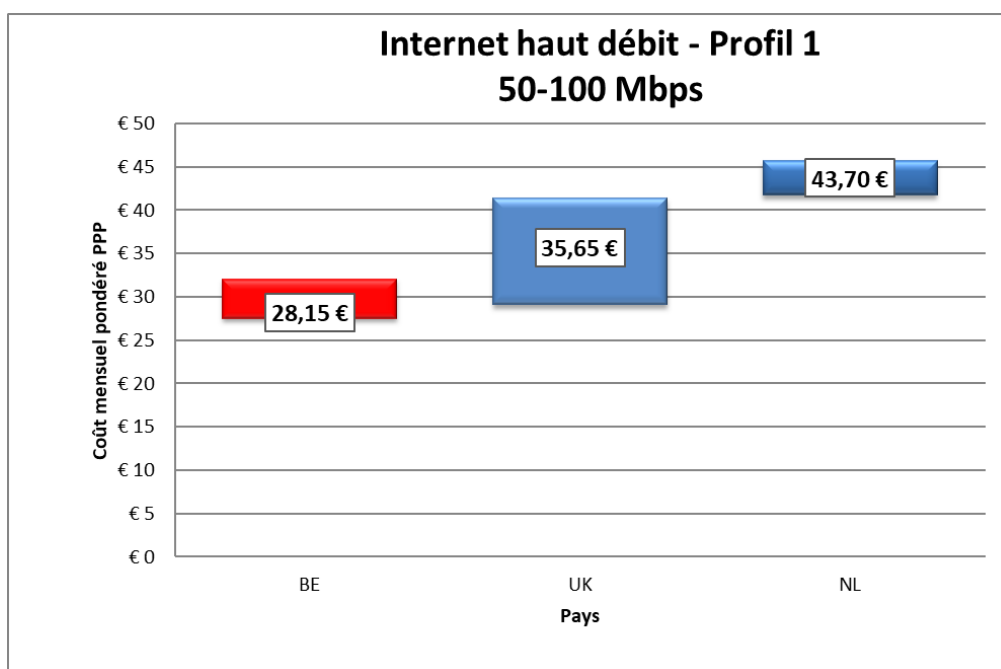


Figure 9 : Moyenne pondérée par pays Internet haut débit profil 1 (source : calculs propres, données provenant des sites Internet des opérateurs, août 2019, prix TVA incl. EUR PPP).

4.2 Profil 2 : Consommation élevée

Profil 2 : Consommation élevée
Vitesse \geq 100 Mbps

63. Cette comparaison concerne uniquement quatre pays, étant donné que la règle des 30 % n'est pas satisfaite en Allemagne. Ce type de produit n'est pas disponible en France.

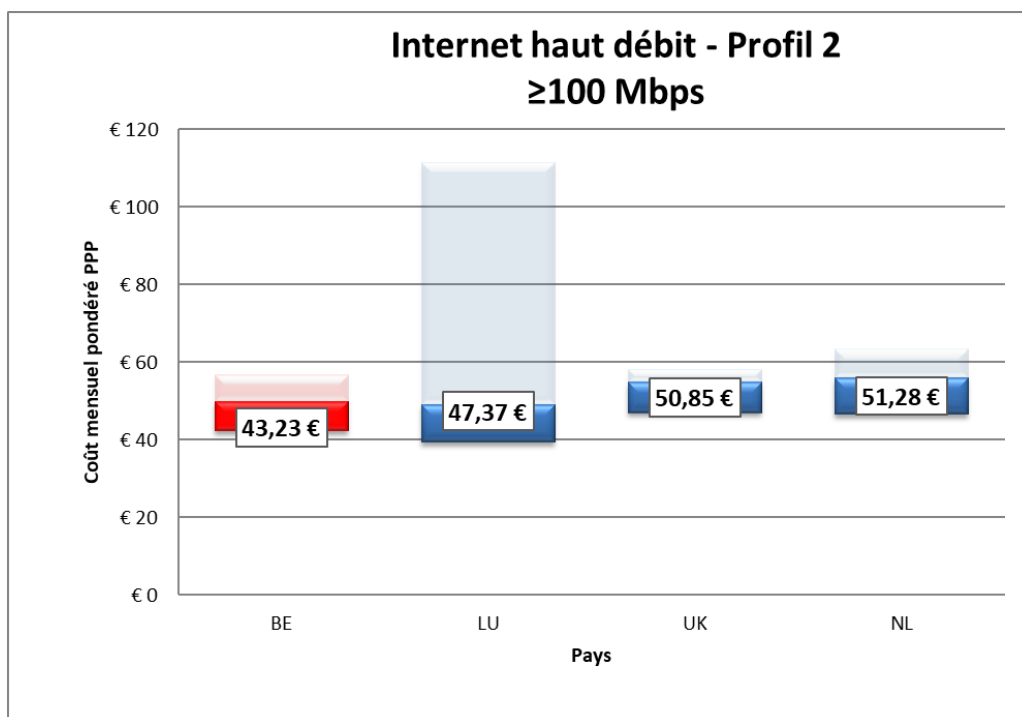


Figure 10 : Moyenne pondérée par pays Internet haut débit profil 2 (source : calculs propres, données provenant des sites Internet des opérateurs, août 2019, prix TVA incl. EUR PPP).

4.3 Synthèse des résultats pour l'internet haut débit standalone

64. En ce qui concerne le profil 1 (50-100 Mbps), la Belgique occupe, sur la base du prix moyen pondéré, la première position (1/3), suivie par le Royaume-Uni et les Pays-Bas. Il en va de même pour le profil 2 (≥ 100 Mbps, position 1/4), incluant également le Luxembourg. Le classement de la Belgique est comparable à celui de l'édition précédente (2016). Vu la situation actuelle sur le marché de détail, le profil 1 est le plus représentatif pour notre pays. L'internet haut débit standalone est donc le moins cher en Belgique. À cet égard, une observation importante s'impose, dans le sens où le nombre de pays où l'internet à haut débit est offert en tant que produit distinct (et par conséquent repris dans le classement) est limité.
65. Après des années de diminution du nombre de ménages achetant le haut débit fixe en tant que produit standalone, l'IBPT constate une stabilisation en 2018. Comme en 2017, au cours de cette année, 11 % des ménages ont acheté ce produit en version standalone. L'on s'attend aujourd'hui à une augmentation du nombre de ménages achetant le haut débit fixe en tant que produit standalone. Cette tendance est due à l'abondance de services de vidéo en ligne sur le marché et aux produits « over the top » (OTT) qui sont proposés à des prix très concurrentiels¹⁰. Malgré la diminution relativement limitée de ce type de produits, les résultats peuvent donc être considérés comme pertinents.
66. Lors de l'interprétation des résultats, il convient également de remarquer que tous les opérateurs pris en compte en Belgique proposent tant des produits offrant une consommation de données limitée que des plans tarifaires incluant un volume de données illimité. Dans les résultats, par profil, seul le plan tarifaire le moins cher par opérateur est pris en compte. Dans la catégorie de vitesse « 50-100 Mbps », les plans tarifaires les moins chers en Belgique sont tous limités, à l'exception de Scarlet. Il en va de même pour la catégorie « 100 Mbps ou plus », à l'exception de VOO.
67. Aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et au Luxembourg, plusieurs opérateurs offrent également l'internet en standalone. Tous les plans tarifaires dans les pays cités incluent une consommation de données illimitée. En Allemagne, un seul opérateur offre le haut débit en standalone, et ce avec un volume illimité. Toutefois, vu la règle des 30 %, l'Allemagne n'est pas incluse dans les résultats. En France, il n'existe pas d'offres Internet standalone. Nous remarquons toutefois, qu'un produit *triple play* en France coûte en moyenne 44,01 € par mois dans la catégorie de vitesse ≥ 100 Mbps, faisant que ce produit coûte moins de 1 € de plus que le prix moyen pondéré de l'internet standalone en Belgique dans la même catégorie de vitesse.
68. Actuellement, la majorité de consommateurs belges qui achètent un produit Internet standalone auprès des grands opérateurs achètent une offre limitée. La différence de prix entre les offres limitées et illimitées en Belgique est considérable. Si, pour la catégorie de vitesse ≥ 100 Mbps, en ce qui concerne la Belgique, nous prenons uniquement en considération les plans tarifaires illimités les moins chers, notre pays serait le plus cher parmi les pays comparés.
69. L'IBPT renvoie également au rapport « Fixed Broadband Prices in Europe 2018 »¹¹ publié en novembre 2019 par la CE. Il en ressort, en ce qui concerne « Internet Single Play », que la

¹⁰ Source : communication du Conseil de l'IBPT du 25 juin 2019 concernant la situation du marché des communications électroniques et de la télévision en 2018.

¹¹ Source : <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/news/fixed-broadband-prices-europe-2018>, l'analyse est basée sur des informations relatives aux plans tarifaires collectées en octobre 2018.

Belgique est plutôt chère, voire chère (« cluster 3 »), pour les catégories de vitesse jusqu'à 200 Mbps. Plus particulièrement, les prix de la Belgique pour les catégories de vitesse 30-100 Mbps et +100 Mbps sont respectivement 11 % et 33 % plus élevés que la moyenne européenne. Toutefois, la méthodologie suivie dans cette étude est différente de celle suivie dans la présente étude des prix. L'IBPT définit le prix national sur la base d'une moyenne pondérée des offres les moins chères de chaque opérateur pris en considération, alors que la CE tient uniquement compte de l'offre la moins chère sur le marché.

70. Ces résultats doivent être nuancés en fonction des constatations concernant la disponibilité régionale du haut débit (voir chapitre 9). La figure ci-dessous indique où se situent les plans tarifaires belges, qui ont été pris en compte pour le calcul de la moyenne arithmétique pour notre pays, dans la fourchette des prix observée.

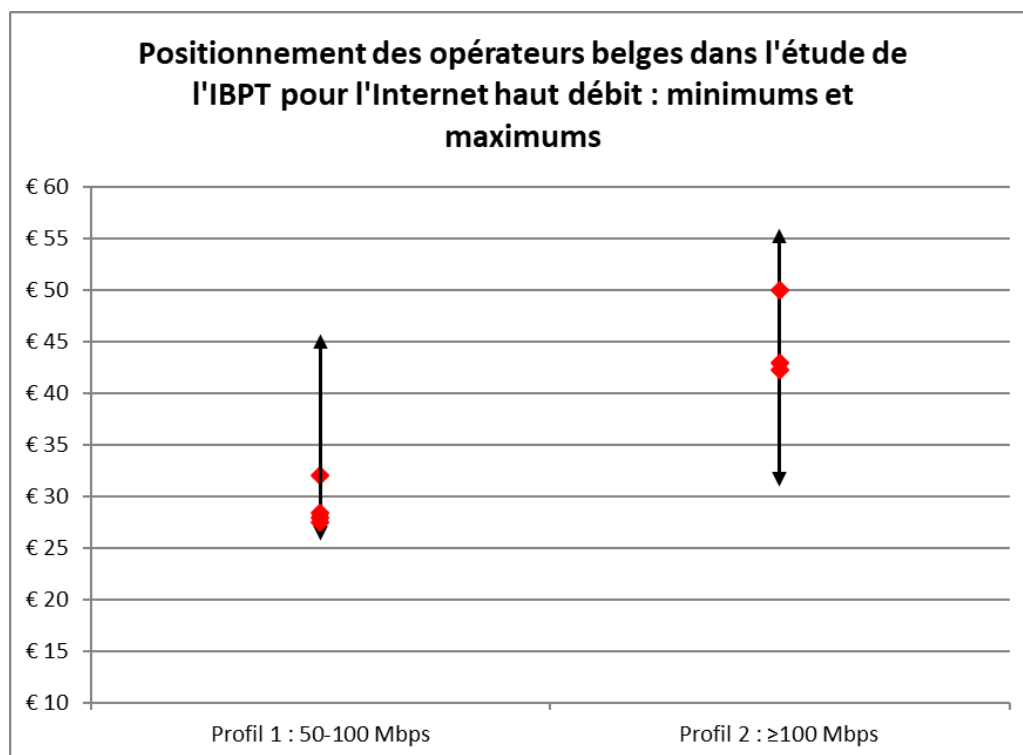


Figure 11 : Aperçu des prix minimums et maximums observés dans les six pays, par catégorie, Internet haut débit (source : calculs propres, données provenant des sites Internet des opérateurs, août 2019, prix TVA incl. EUR PPP).

5 Résultats triple play (Internet + TV + Téléphonie fixe)

5.1 Profil 1 : Consommation Internet moyenne

Offre groupée 3P fixe - Téléphonie fixe, Internet fixe et TV					
Profil 1 : consommation Internet moyenne					
Partie téléphonie fixe : consommation faible (25 appels)					
	Destination	Nombre d'appels	Heures pleines	Heures creuses	Durée d'un appel
60 %	Fixe	15	20 %	80 %	5 min.
40 %	Mobile	10	20 %	80 %	2 min.
Partie Internet fixe : consommation moyenne					
50 Mbps ≥ vitesse < 100 Mbps					
Partie TV : aucune exigence					

71. Pour ce profil, des plans tarifaires ont été observés dans cinq des six pays de l'étude. Au Luxembourg, ce type de produit n'est pas proposé pour ce profil.

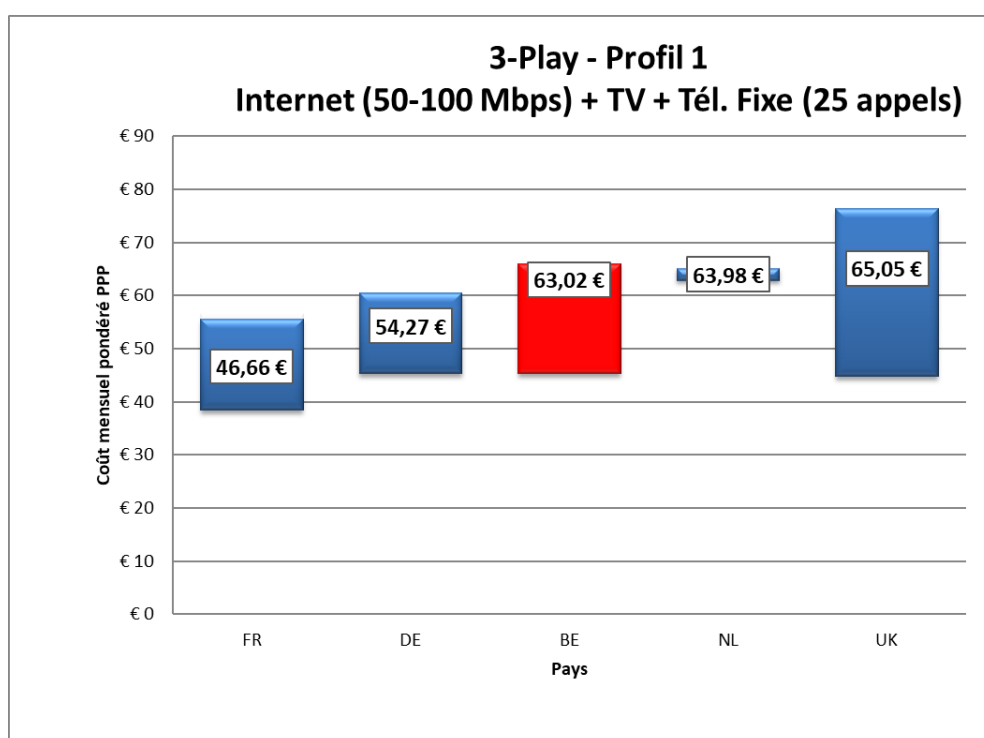


Figure 12 : Moyenne pondérée par pays en matière de triple play (Internet, télévision et téléphonie fixe), profil 1 (source : calculs propres, données provenant des sites Internet des opérateurs, août 2019, prix TVA incl. EUR PPP).

5.2 Profil 2 : Consommation Internet élevée

Offre groupée 3P fixe - Téléphonie fixe, Internet fixe et TV					
Profil 2 : consommation Internet élevée					
Partie téléphonie fixe : consommation faible (25 appels)					
	Destination	Nombre d'appels	Heures pleines	Heures creuses	Durée d'un appel
60 %	Fixe	15	20 %	80 %	5 min.
40 %	Mobile	10	20 %	80 %	2 min.
Partie Internet fixe : consommation élevée					
Vitesse \geq 100 Mbps					
Partie TV : aucune exigence					

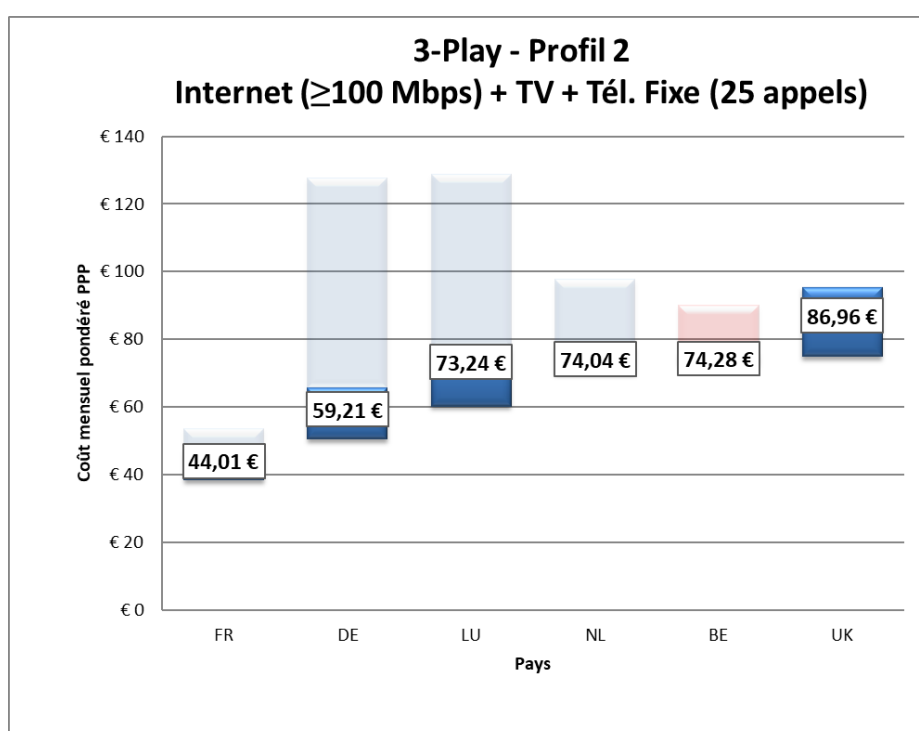


Figure 13 : Moyenne pondérée par pays en matière de triple play (Internet, télévision et téléphonie fixe), profil 2 (source : calculs propres, données provenant des sites Internet des opérateurs, août 2019, prix TVA incl. EUR PPP).

5.3 Synthèse des résultats pour le triple play (haut débit, télévision et téléphonie fixe)

72. Par rapport à l'édition de 2016, le nombre de profils pour ce type de produit a été fortement réduit. Ainsi, il n'est plus question de profil sans coûts d'utilisation supplémentaires pour la téléphonie fixe et seul un profil de téléphonie fixe est pris en considération (25 appels). Les opérateurs belges sélectionnés offrent le *triple play* pour les deux profils.
73. Sur la base du prix moyen pondéré, la Belgique occupe la troisième place du classement (3/5) pour le profil 1 (50-100 Mbps) et la cinquième place (5/6) pour le profil 2 (≥ 100 Mbps). Vu la situation actuelle sur le marché de détail, le profil 2 est le plus représentatif pour notre pays.
74. En ce qui concerne le profil 1 pour le *triple play*, la position de la Belgique est comparable à celle de l'édition de 2016 (profil avec 25 appels). Bien que la Belgique progresse d'une place dans le classement (de 4/5 à 3/5), la différence de prix avec les Pays-Bas, qui occupent aujourd'hui la quatrième place du classement, est toutefois très faible en valeur absolue.
75. Lors de l'interprétation des résultats, comme dans le cas de l'internet haut débit standalone, une observation importante s'impose aussi en ce qui concerne le volume de données autorisé. Deux des trois plans tarifaires pris en compte pour le profil 1 et un des trois plans tarifaires du profil 2 sont limités dans notre pays en termes de volume, alors que tous les plans tarifaires étrangers sont illimités.
76. Pour les deux profils, le Royaume-Uni se révèle comme étant le pays le plus onéreux de la comparaison, alors que des prix de télécommunications concurrentiels sont généralement utilisés dans ce pays. Cela peut s'expliquer pour le moins partiellement par la manière dont les vitesses de téléchargement y sont affichées actuellement. En 2016, la plupart des opérateurs indiquaient la vitesse maximale qu'un client pouvait atteindre en théorie (« up to speed »), conformément aux pratiques courantes dans les autres pays. Aujourd'hui, chaque opérateur du Royaume-Uni indique la vitesse atteignable en moyenne (« average speed »).
77. Par exemple, un produit relativement bon marché tel que « Superfast Fibre Essential » de BT avec une vitesse moyenne de 36 Mbps devrait plutôt être considéré comme faisant partie du profil 1 (50-100 Mbps), alors qu'il n'est pas repris aujourd'hui dans la comparaison étant donné que la vitesse moyenne est trop faible pour faire partie de cette catégorie. En revanche, la vitesse maximale pourrait effectivement s'inscrire dans cette fourchette. Il en va de même pour le produit *triple play* de TalkTalk « Faster Fibre Broadband & TalkTalk TV with TV Box & Unlimited UK Calls » qui affiche une vitesse moyenne de 38 Mbps. Le produit « Faster Fibre Broadband with Speed Boost & TalkTalk TV with TV Box & Unlimited UK Calls » de TalkTalk, affichant une vitesse moyenne de 67 Mbps, devrait alors plutôt se trouver dans le profil 2 plutôt que dans le profil 1. Vu ce qui précède, le coût moyen au Royaume-Uni est peut-être plus bas que ce qui ressort des résultats de la comparaison des prix.
78. En ce qui concerne le profil 2, BT offre du contenu premium qui n'est pas inclus dans les produits plus lents. Les offres de l'opérateur Sky contiennent de toute manière une partie contenu étendue, ce qui explique peut-être pourquoi leur offre est la plus chère des 4 opérateurs pris en compte au Royaume-Uni. Toutefois, ce constat ne constitue pas un facteur (supplémentaire) qui pourrait expliquer pourquoi ce type de produit est onéreux. Par exemple, en France, Free et SFR offrent un contenu très étendu à des prix considérablement plus bas.

79. Concernant le profil 2 pour le *triple play*, les rapports sont restés plus ou moins identiques. Notre pays occupe aujourd'hui la cinquième place du classement (5/6), mais la différence en valeur absolue avec le numéro 3 (Luxembourg) et le numéro 4 (Pays-Bas) est très petite. Dans l'édition 2016, notre pays figurait en quatrième position au sein d'un groupe de cinq pays étudiés et la différence avec les Pays-Bas qui occupait la troisième place était également très faible en termes de valeur absolue.
80. À ce sujet, l'IBPT renvoie également au rapport « Fixed Broadband Prices in Europe 2018 »¹² publié en novembre 2019 par la CE. Il en ressort, en ce qui concerne le *triple play*, que la Belgique se profile comme étant chère à très chère (« cluster 3 » et « cluster 4 »). Plus particulièrement, les prix de la Belgique pour les catégories de vitesse ≥ 100 Mbps et 30-100 Mbps sont respectivement 29 % et 53 % plus élevés que la moyenne européenne. Toutefois, la méthodologie suivie dans cette étude est différente de celle suivie dans la présente étude des prix. L'IBPT définit le prix national sur la base d'une moyenne pondérée des offres les moins chères de chaque opérateur pris en considération, alors que la CE tient uniquement compte de l'offre la moins chère sur le marché.
81. Les résultats ci-dessus doivent être nuancés en fonction des constatations concernant la disponibilité régionale du haut débit (voir chapitre 9). La figure ci-dessous indique où se situent les plans tarifaires belges, qui ont été pris en compte pour le calcul de la moyenne arithmétique pour notre pays, dans la fourchette des prix observée.

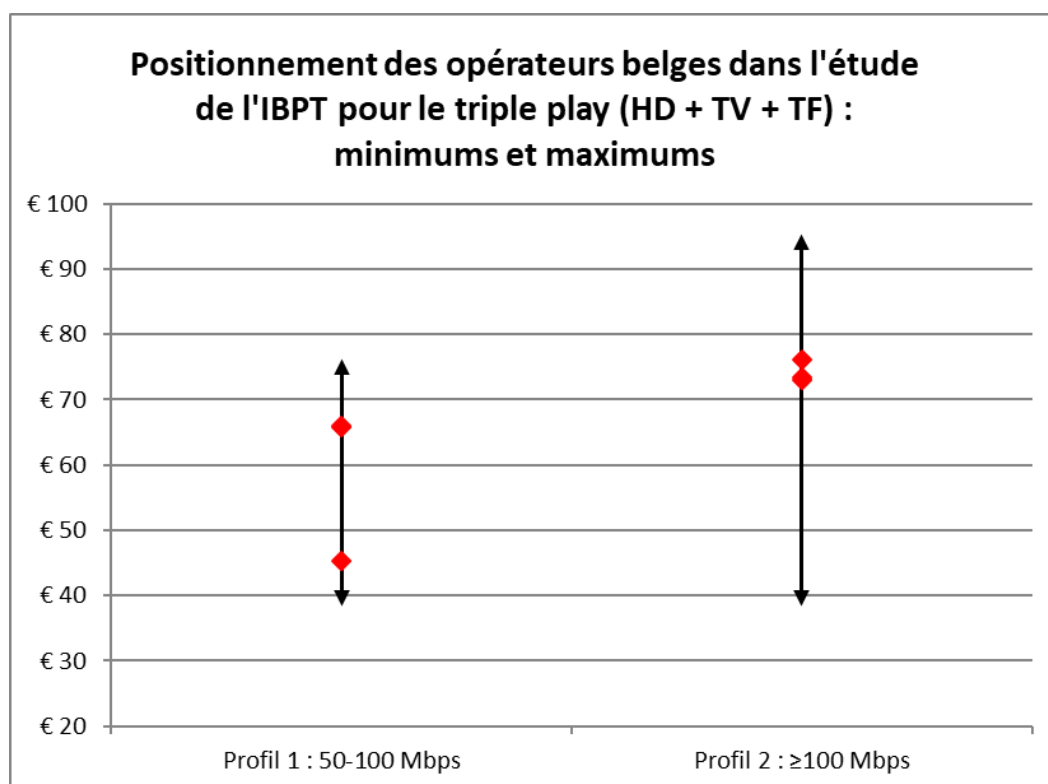


Figure 14 : Aperçu des prix minimums et maximums observés dans les pays représentatifs, par catégorie, triple play (Internet, télévision et téléphonie fixe, sans coûts d'appel) (source : calculs propres, données provenant des sites Internet, août 2019, prix TVA incl. EUR PPP).

¹² Source : <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/news/fixed-broadband-prices-europe-2018>, l'analyse est basée sur des informations relatives aux plans tarifaires collectées en octobre 2018.

6 Résultats quadruple play (Internet + TV + Téléphonie fixe + Téléphonie mobile)

6.1 Profil 1 : Consommation mobile moyenne

Offre groupée 4P avec 1 carte SIM						
Profil 1 : consommation mobile moyenne						
Partie téléphonie fixe : consommation faible (25 appels)						
	Destination	Nombre d'appels	Heures pleines	Heures creuses	Durée d'un appel	
60 %	Fixe	15	20 %	80 %	5 min.	
40 %	Mobile	10	20 %	80 %	2 min.	
Partie mobile : 60 min. d'appel, 5 000 SMS, 5 GB de données						
	Nombre de min.	Heures pleines	Heures creuses	Durée d'un appel	SMS	Données
Destination		50 %	50 %	2 min.	5 000	5 GB
50 %	On-net	30 min.	15 min.	15 min.		
50 %	Off-net	30 min.	15 min.	15 min.		
Total	60 min.	30 min.	30 min.			
Partie Internet fixe : consommation élevée						
Vitesse \geq 100 Mbps						
Partie TV : aucune exigence						

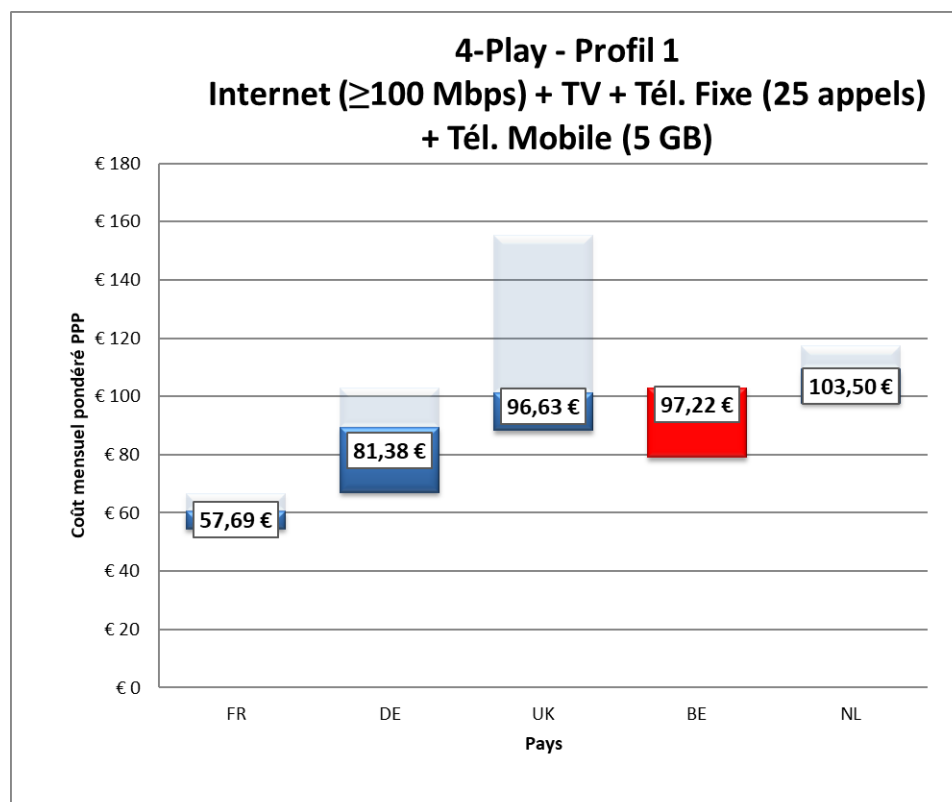


Figure 15 : Moyenne pondérée par pays en matière de quadruple play (Internet, télévision, téléphonie fixe et téléphonie mobile), profil 1 (source : calculs propres, données provenant des sites Internet des opérateurs, août 2019, prix TVA incl. EUR PPP).

6.2 Profil 2 : Consommation mobile élevée

Offre groupée 4P avec 1 carte SIM							
Profil 2 : consommation mobile élevée							
Partie téléphonie fixe - Consommation faible (25 appels)							
	Destination	Nombre d'appels	Heures pleines	Heures creuses	Durée d'un appel		
60 %	Fixe	15	20 %	80 %	5 min.		
40 %	Mobile	10	20 %	80 %	2 min.		
Partie mobile : 5 000 min. d'appel, 5 000 SMS, 10 GB de données							
	Nombre de min.		Heures pleines	Heures creuses	Durée d'un appel	SMS	Données
Destination			50 %	50 %	2 min.	10 000	10 GB
50 %	On-net	2 500 min.	1 250 min.	1 250 min.			
50 %	Off-net	2 500 min.	1 250 min.	1 250 min.			
Total		5 000 min.	2 500 min.	2 500 min.			
Partie Internet : consommation élevée							
Vitesse \geq 100 Mbps							
Partie TV : aucune exigence							

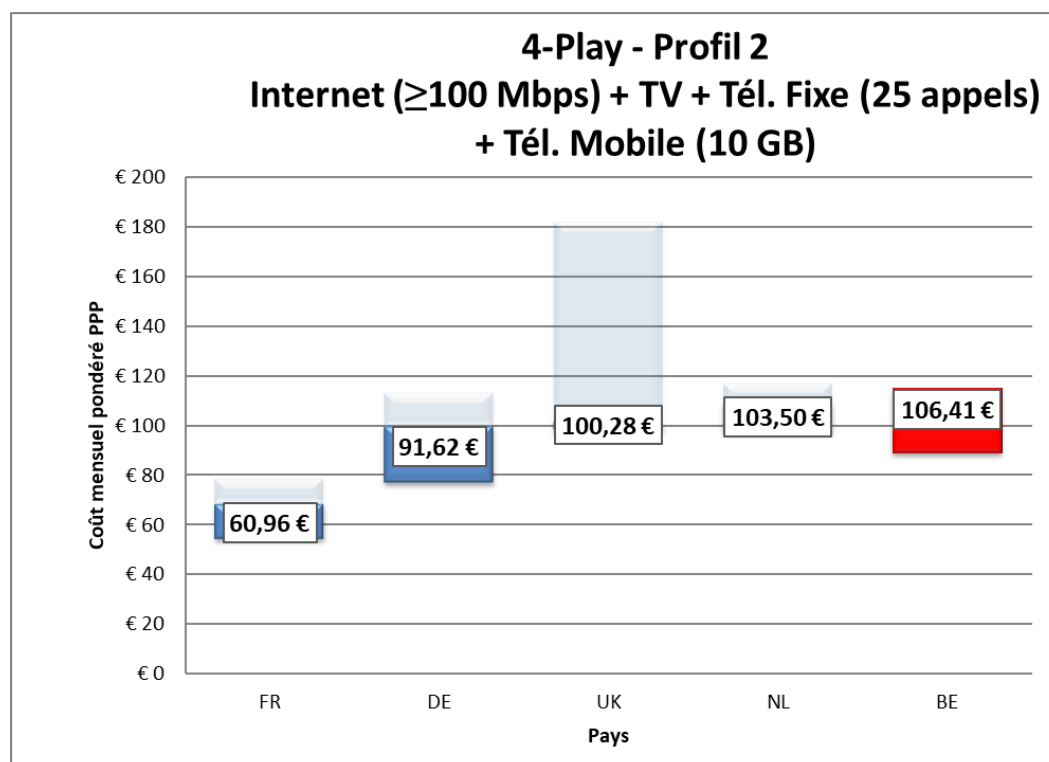


Figure 16 : Moyenne pondérée par pays en matière de quadruple play (Internet, télévision, téléphonie fixe et téléphonie mobile), profil 2 (source : calculs propres, données provenant des sites Internet des opérateurs, août 2019, prix TVA incl. EUR PPP).

6.3 Synthèse des résultats pour le quadruple play (haut débit, télévision, téléphonie fixe et téléphonie mobile)

82. Par rapport à l'édition 2016, les profils ont été modifiés dans le sens où il n'est plus question que d'un seul profil de téléphonie fixe (25 appels). De plus, des résultats sont donnés pour deux profils de téléphonie mobile qui sont considérablement plus lourds que les 500 MB de 2016. Il convient donc de faire preuve de la prudence nécessaire pour réaliser une comparaison dans le temps. Pour ce type de produit, nous tenons compte cette année uniquement des produits avec une vitesse de téléchargement de 100 Mbps ou plus.
83. Sur la base du prix moyen pondéré, la Belgique occupe la quatrième place du classement (4/5) pour le profil 1 (5 GB de données mobiles). Toutefois, la différence en valeur absolue avec le numéro trois est faible. L'on peut donc dire que la Belgique se trouve au milieu du peloton. Concernant le profil 2 (10 GB de données mobiles), notre pays occupe la cinquième place (5/5). Le fait que la Belgique soit le pays le plus cher pour ce profil n'est pas étonnant, étant donné que notre pays peut être qualifié d'onéreux pour les profils mobiles lourds. Comme dans le cas du *triple play*, la France et l'Allemagne sont les pays les moins chers. La France est considérablement moins chère que le reste des pays voisins. Dans l'édition 2016, notre pays affichait un résultat dans la moyenne. Vu la situation actuelle sur le marché de détail, le profil 1 est le plus représentatif pour notre pays (5 GB de données mobiles).
84. Lors de l'interprétation des résultats, comme dans le cas de l'internet haut débit standalone et du triple play, mais dans une moindre mesure, une observation importante s'impose aussi en ce qui concerne le volume de données fixes autorisé. En ce qui concerne le profil 1, l'un des quatre plans tarifaires est limité en termes de volume de données fixes, alors que tous les plans tarifaires étrangers sont illimités.
85. Les résultats ci-dessus doivent être nuancés en fonction des constatations concernant la disponibilité régionale du haut débit (voir chapitre 9). La figure ci-dessous indique où se situent les plans tarifaires belges, qui ont été pris en compte pour le calcul de la moyenne arithmétique pour notre pays, dans la fourchette des prix observée.

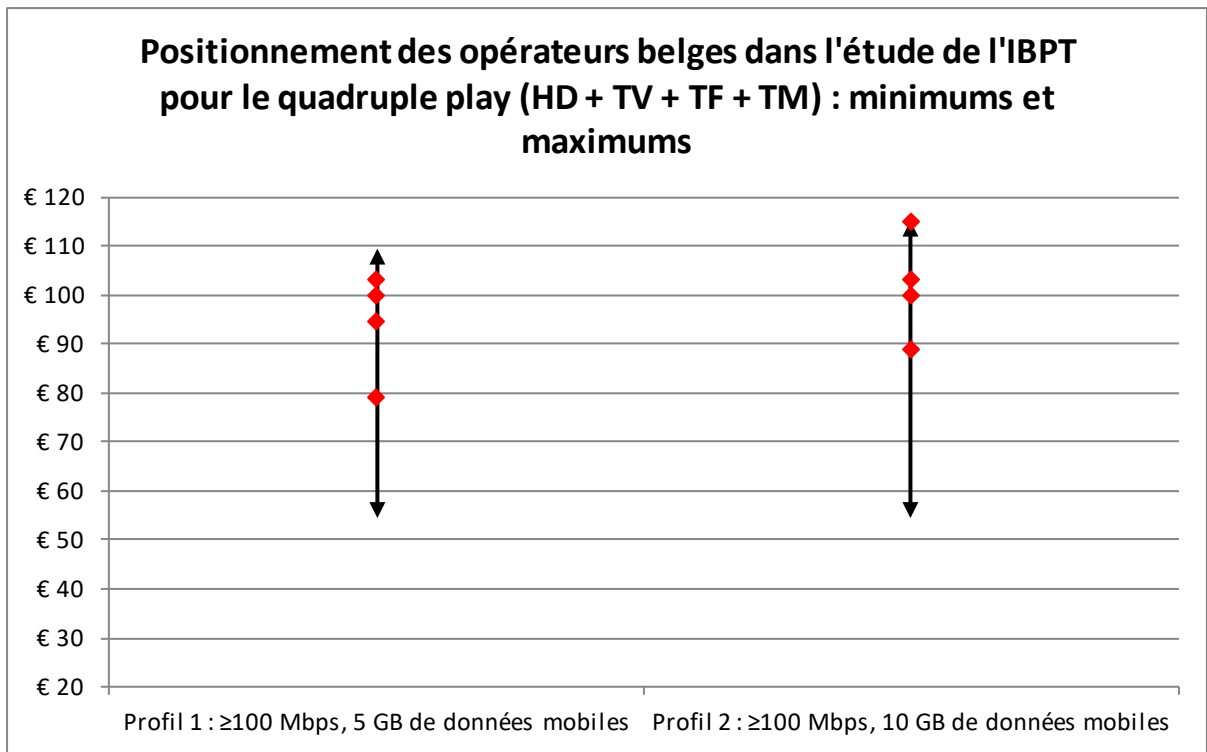


Figure 17 : Aperçu des prix minimums et maximums observés dans les pays représentatifs, par catégorie, quadruple play (Internet, télévision, téléphonie fixe et téléphonie mobile) (source : calculs propres, données provenant des sites Internet, août 2019, prix TVA incl. EUR PPP).

7 Résultats téléphonie mobile (Postpaid)

7.1 Profil 1 : Peu d'appels, smartphone

Profil 1 : peu d'appels, smartphone							
60 min. d'appel, 1 000 SMS, 500 MB de données							
		Nombre de min.	Heures pleines	Heures creuses	Durée d'un appel	SMS	Données
Destination			50 %	50 %	2 min.	1 000	500 MB
50 %	On-net	30 min.	15 min.	15 min.			
50 %	Off-net	30 min.	15 min.	15 min.			
Total		60 min.	30 min.	30 min.			

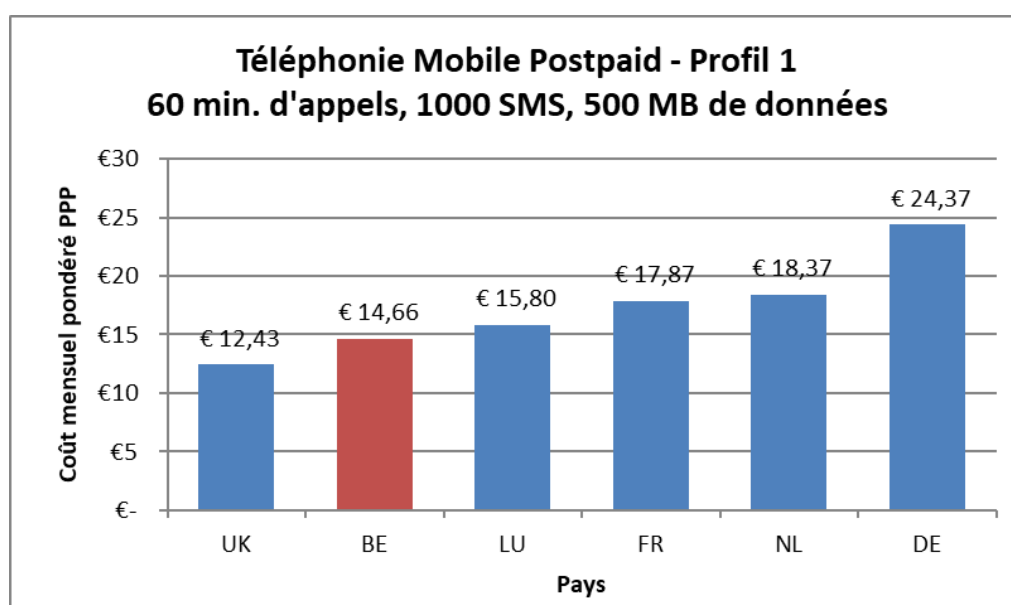


Figure 18 : Moyenne pondérée par pays profil 1 de téléphonie mobile postpaid (source : calculs propres, données provenant des sites Internet des opérateurs, août 2019, prix TVA incl. EUR PPP).

7.2 Profil 2 : Smartphone avec une consommation moyenne

Profil 2 : smartphone avec une consommation moyenne							
60 min. d'appel, 5 000 SMS, 5 GB de données							
		Nombre de min.	Heures pleines	Heures creuses	Durée d'un appel	SMS	Données
Destination			50 %	50 %	2 min.	5 000	5 GB
50 %	On-net	30 min.	15 min.	15 min.			
50 %	Off-net	30 min.	15 min.	15 min.			
Total		60 min.	30 min.	30 min.			

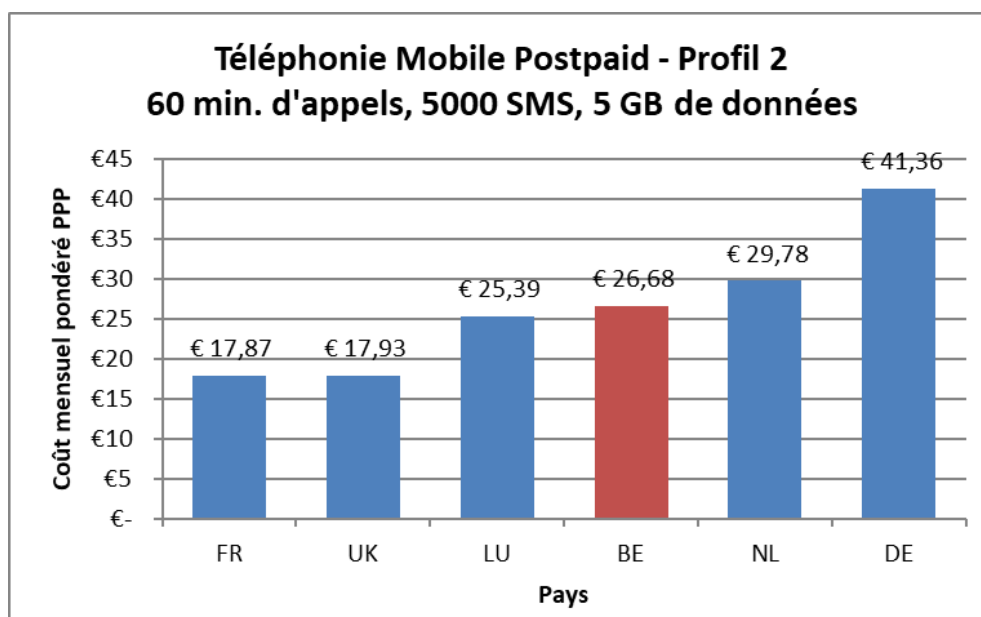


Figure 19 : Moyenne pondérée par pays profil 2 de téléphonie mobile postpaid (source : calculs propres, données provenant des sites Internet des opérateurs, août 2019, prix TVA incl. EUR PPP).

7.3 Profil 3 : Smartphone avec une consommation élevée

Profil 3 : smartphone avec une consommation élevée							
Utilisation du smartphone : appels illimités, SMS illimités, 10 GB de données							
		Nombre de min.	Heures pleines	Heures creuses	Durée d'un appel	SMS	Données
Destination			50 %	50 %	2 min.	10 000	10 GB
50 %	On-net	2 500 min.	1 250 min.	1 250 min.			
50 %	Off-net	2 500 min.	1 250 min.	1 250 min.			
Total		5 000 min.	2 500 min.	2 500 min.			

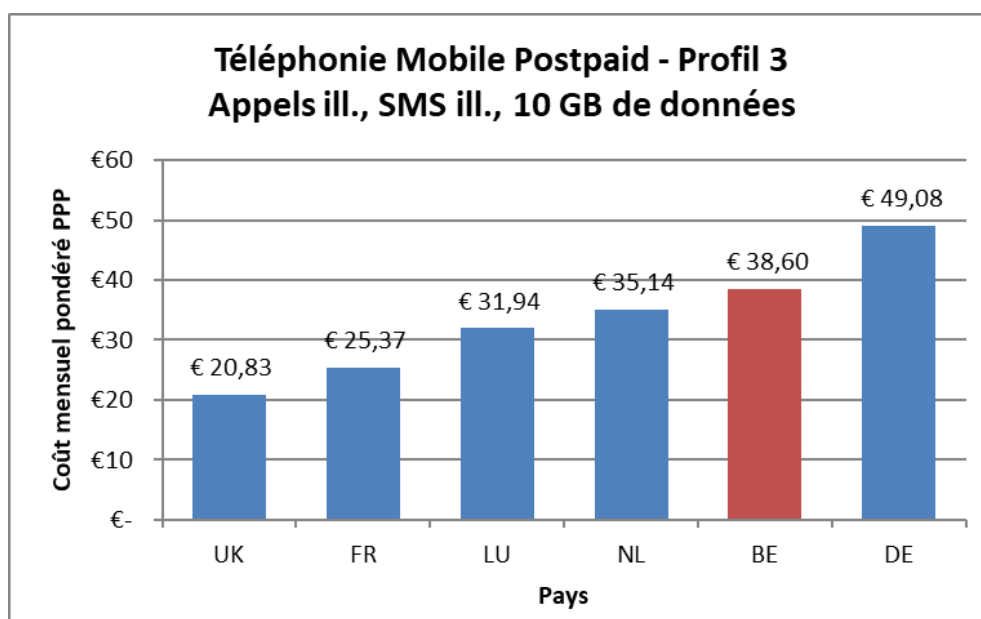


Figure 20 : Moyenne pondérée par pays profil 3 de téléphonie mobile postpaid (source : calculs propres, données provenant des sites Internet des opérateurs, août 2019, prix TVA incl. EUR PPP).

7.4 Synthèse des résultats pour la téléphonie mobile postpaid

86. En raison des modifications qui ont été effectuées au sein des profils utilisateurs par rapport à l'édition précédente (2016) et du volet prix de l'étude d'impact concernant un quatrième opérateur de réseau mobile (2018)¹³, il n'est pas évident de comparer les anciens résultats et les résultats actuels.
87. La conclusion générale, en ce qui concerne la Belgique, est en grande partie maintenue. Comme dans de nombreux autres marchés européens, l'on constate que les prix des services de téléphonie mobile en Belgique affichent une tendance à la baisse depuis de nombreuses années. Malgré cette diminution des prix, les prix belges ne sont pas toujours bon marché lorsqu'ils sont examinés dans un contexte international. Cette tendance a également été constatée dans l'étude « Mobile Broadband Prices in Europe 2018 » effectuée pour le compte de la Commission européenne¹⁴.
88. Concernant le profil de données le plus lourd (10 GB), les abonnements mobiles belges restent onéreux (cinquième place sur 6). En termes absolus, les différences de prix pour ce profil sont aujourd'hui moins prononcées et le niveau des prix des pays traditionnellement les plus chers pour ce profil (l'Allemagne et la Belgique) diminue par rapport aux résultats de l'étude d'impact (2018) pour un profil similaire avec une composante données de 10 GB.
89. Les profils incluant une composante données de 5 GB et 500 MB font pour la première fois partie de la comparaison tarifaire effectuée par l'IBPT. Pour le profil moyen avec une composante données de 5 GB, la Belgique se positionne comme plutôt chère par rapport aux pays voisins (4/6). La différence avec le Luxembourg, qui est classé troisième dans la comparaison, est faible en termes absolus. Pour le profil le plus léger (500 MB), la Belgique est le deuxième pays le moins cher de la comparaison. Vu que la consommation de données mobiles effective était de 1,86 GB¹⁵ en Belgique en 2018 mais également en forte augmentation, l'on peut affirmer que le profil 2 (5 GB) est le plus représentatif pour notre pays.
90. Le sujet 3 du chapitre 9 donne du contexte concernant la disponibilité et l'adoption des données mobiles, ainsi que l'émergence de plans tarifaires incluant la consommation de données illimitée en Belgique et dans les pays voisins. La figure ci-dessous indique où se situent les plans tarifaires belges, qui ont été pris en compte pour le calcul de la moyenne arithmétique pour notre pays, dans la fourchette des prix observée.

¹³ Source : <https://www.bipt.be/fr/operateurs/telecom/marches/telephonie-mobile/etude-dimpact-du-26-juin-2018-concernant-un-quatrieme-operateur-de-reseau-mobile-sur-le-marche-mobile-belge>

¹⁴ Source : <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/news/mobile-broadband-prices-went-down-europe-2018>

¹⁵ Au cours du premier semestre 2019, la consommation de données mensuelle moyenne par carte SIM active a considérablement cru jusqu'à 2,5 GB/mois (chiffres IBPT). Les chiffres pour l'ensemble de l'année 2019 ne sont pas encore disponibles.

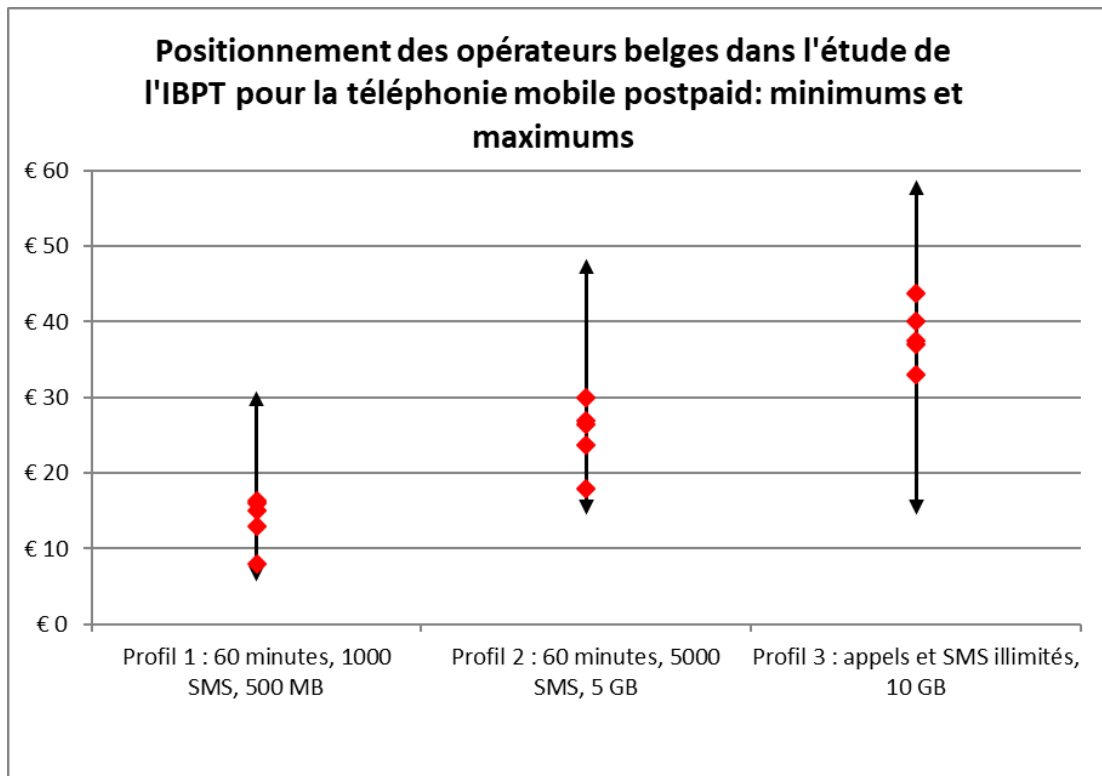


Figure 21 : Aperçu des prix minimums et maximums observés dans les six pays, par profil, téléphonie mobile postpaid (source : propres calculs, données provenant des sites Internet des opérateurs, août 2019, prix TVA incl., EUR PPP).

8 Résultats téléphonie fixe

8.1 Profil 1 : Consommation faible

Profil 1 :					
Consommation faible (25 appels)					
	Destination	Nombre d'appels	Heures pleines	Heures creuses	Durée d'un appel
60 %	Fixe	15	20 %	80 %	5 min.
40 %	Mobile	10	20 %	80 %	2 min.

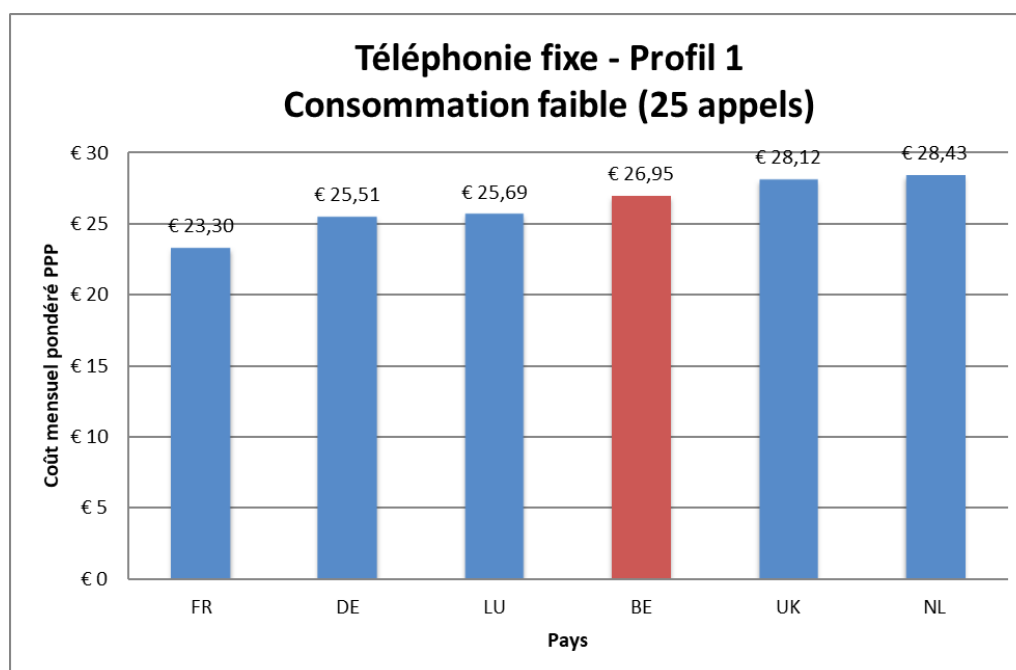


Figure 22 : Moyenne pondérée par pays profil 1 de téléphonie fixe (source : calculs propres, données provenant des sites Internet des opérateurs, août 2019, prix TVA incl. EUR PPP).

8.2 Profil 2 : Consommation moyenne

Profil 2 :					
Consommation moyenne (70 appels)					
	Destination	Nombre d'appels	Heures pleines	Heures creuses	Durée d'un appel
75 %	Fixe	53	20 %	80 %	5 min.
25 %	Mobile	17	20 %	80 %	2 min.

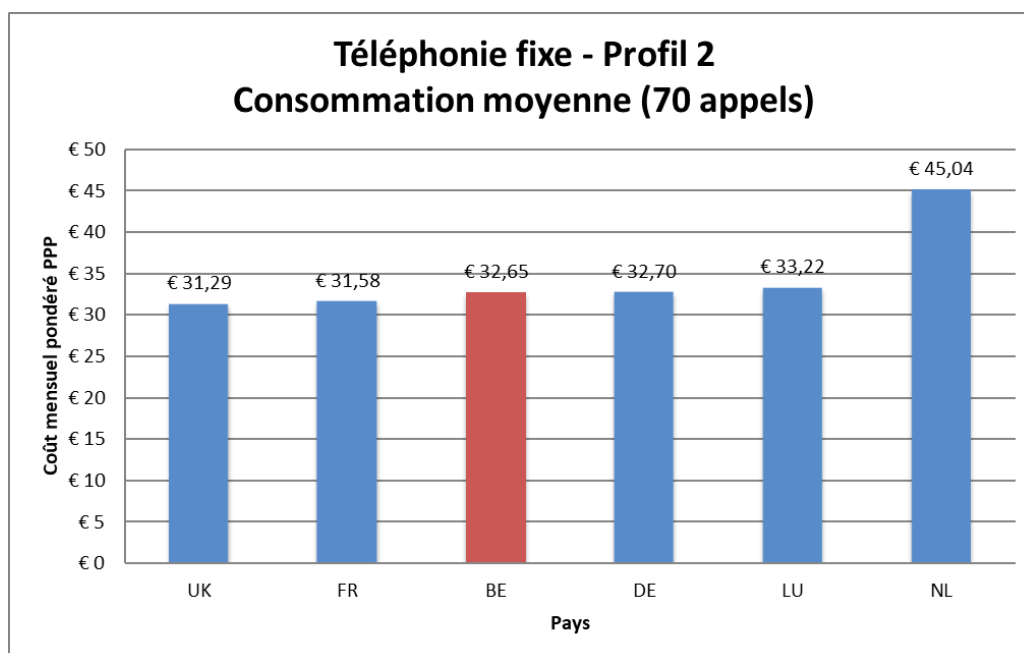


Figure 23 : Moyenne pondérée par pays profil 2 de téléphonie fixe (source : calculs propres, données provenant des sites Internet des opérateurs, août 2019, prix TVA incl. EUR PPP).

8.3 Profil 3 : Consommation élevée

Profil 3 :					
Consommation élevée (120 appels)					
	Destination	Nombre d'appels	Heures pleines	Heures creuses	Durée d'un appel
75 %	Fixe	90	20 %	80 %	5 min.
25 %	Mobile	30	20 %	80 %	2 min.

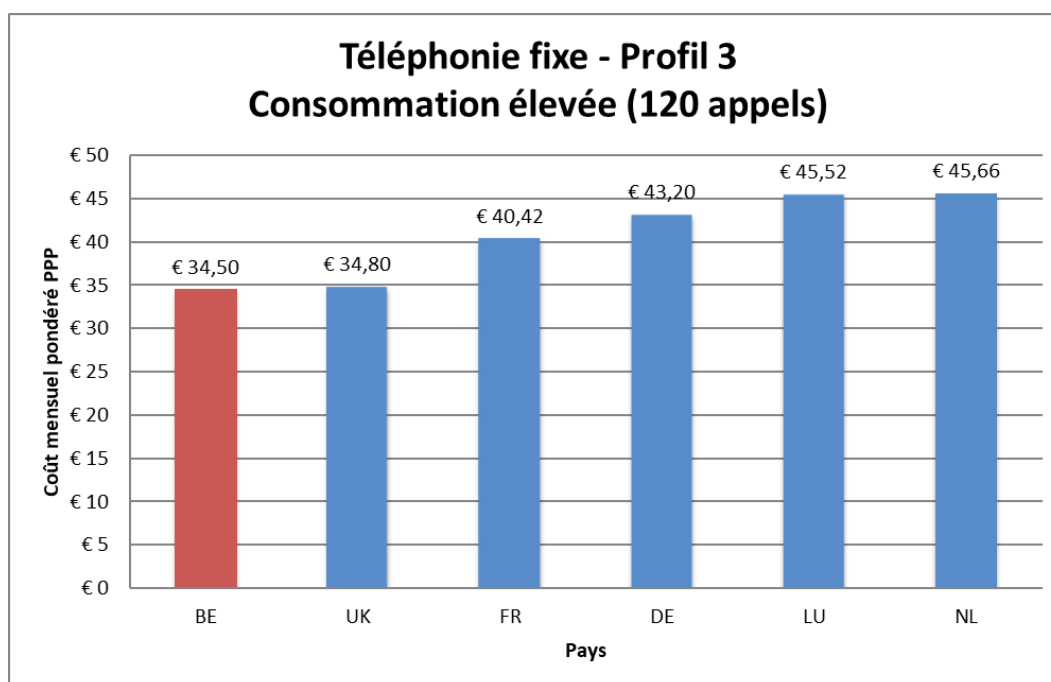


Figure 24 : Moyenne pondérée par pays profil 3 de téléphonie fixe (source : calculs propres, données provenant des sites Internet des opérateurs, août 2019, prix TVA incl. EUR PPP).

8.4 Synthèse des résultats pour la téléphonie fixe

91. La Belgique occupe une position plutôt défavorable au sein du groupe de pays étudiés en ce qui concerne le profil 1 (25 appels), alors que notre pays se positionne plutôt favorablement concernant une consommation moyenne (70 appels). En revanche, notre pays occupe une très bonne place concernant les utilisateurs avec une consommation élevée (120 appels). En effet, en ce qui concerne le profil 3, la Belgique a le prix moyen pondéré le plus bas. Aux Pays-Bas, en Allemagne et en France, la téléphonie fixe standalone n'est plus proposée que par les opérateurs historiques.
92. En raison des modifications apportées aux profils de consommation (baisse considérable de l'utilisation pendant les heures pleines pour tous les profils), il n'est pas facile de comparer les résultats actuels avec ceux de l'édition 2016. La conclusion générale, en ce qui concerne la Belgique, est toutefois en grande partie maintenue. Les petits utilisateurs sont encore et toujours moins bien lotis en Belgique par rapport aux utilisateurs moyens et aux utilisateurs lourds. Vu que l'utilisation de la téléphonie fixe moyenne était de 124 minutes en Belgique en 2018, l'on peut affirmer que le profil 2 est le plus représentatif pour notre pays.
93. Cette catégorie de produits est de moins en moins pertinente. En 2018, seulement 12 % des ménages belges achetaient la téléphonie fixe en tant que produit standalone. Ainsi, l'exercice de comparaison est peu représentatif pour le Belge moyen.
94. La figure ci-dessous indique où se situent les plans tarifaires belges, qui ont été pris en compte pour le calcul de la moyenne arithmétique pour notre pays, dans la fourchette des prix observée.

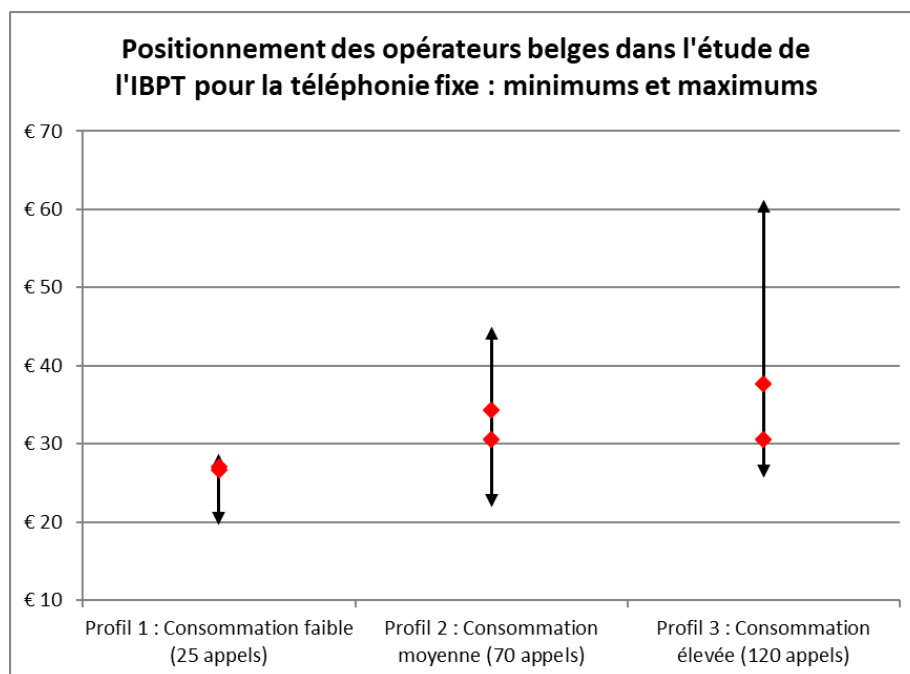


Figure 25 : Aperçu des prix minimums et maximums observés dans les six pays, par profil, téléphonie fixe (source : calculs propres, données provenant des sites Internet des opérateurs, août 2019, prix TVA incl. EUR PPP).

9 Éléments qualitatifs

95. Outre l'aspect pur et simple du prix des plans tarifaires, de nombreux critères qualitatifs contribuent à l'expérience totale pour le consommateur. Quelques-uns de ces éléments qualitatifs sont abordés ci-dessous et la position de la Belgique est comparée à celle des pays voisins. Un aperçu de ces aspects permet une interprétation plus large des résultats.

9.1 Sujet 1 : Internet haut débit (disponibilité et adoption)

96. Outre la disponibilité générale des services haut débit, la Commission européenne surveille également leur adoption, dans le cadre des objectifs définis dans la « Stratégie numérique pour l'Europe »¹⁶. Selon ces objectifs, d'ici 2020, le haut débit doit être disponible dans toute l'Europe avec une vitesse d'au moins 30 Mbps (« premier objectif »). En ce qui concerne l'adoption des services à haut débit, la Commission européenne s'attend à ce qu'au moins 50 % des ménages aient un abonnement avec une vitesse d'au moins 100 Mbps (« deuxième objectif »).

Couverture en haut débit

97. La couverture en haut débit générale des pays de l'étude est très bonne (presque 100 %). L'accès à l'internet rapide (> 30Mbps) varie considérablement d'un pays et d'une région à l'autre. La Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg ont de très bons résultats en ce qui concerne la disponibilité de l'internet rapide, car une grande partie des lignes y sont équipées de la technologie NGA (VDSL, câble docsis 3.0 et, dans une moindre mesure, FTTx). Avec une disponibilité NGA de 99 %, la Belgique occupe la troisième place du classement européen et est ainsi proche d'atteindre le premier objectif de la Stratégie numérique pour l'Europe. La France ferme le peloton européen avec un degré de couverture NGA de 58,47 %.

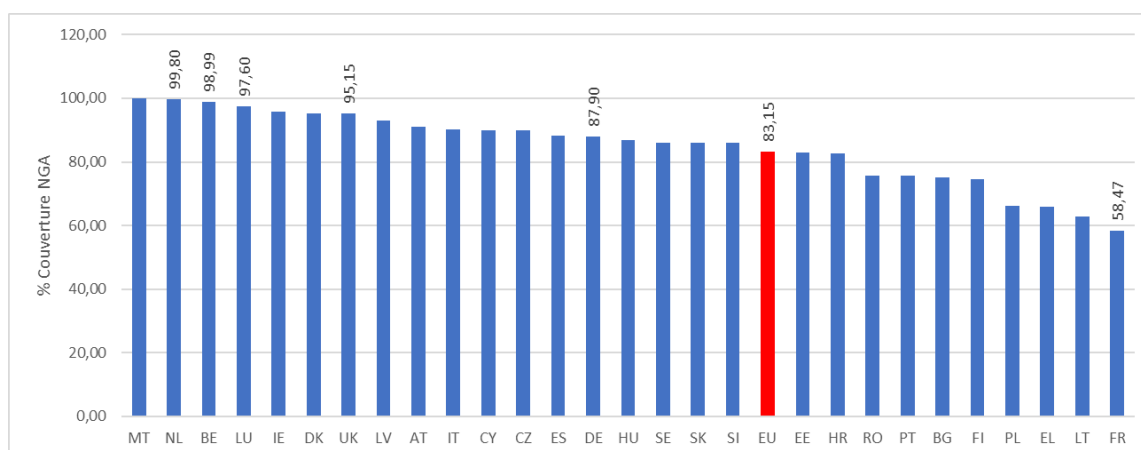


Figure 26 : Couverture de l'internet rapide (> 30 Mbps), en % du nombre de ménages (source : CE, DESI 2019)

98. La Belgique reste également dans le peloton de tête en ce qui concerne l'internet ultra-rapide (+100 Mbps) : 96,1 % des ménages belges ont accès à l'internet avec une vitesse d'au moins 100 Mbps. Dans l'UE, seuls 59,9 % des ménages peuvent par contre bénéficier de l'accès à l'internet large bande ultra-rapide via le VDSL, le câble (Docsis 3.0) ou la fibre optique. Les Pays-Bas affichent également un très bon score (97,5 %), suivis par le Luxembourg (92 %). Le

¹⁶ « Une stratégie numérique pour l'Europe » ; Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions ; Com (2010)245.

Royaume-Uni (52,5 %) et la France (49,3 %) enregistrent des résultats nettement moins bons concernant la disponibilité de l'internet ultra-rapide.

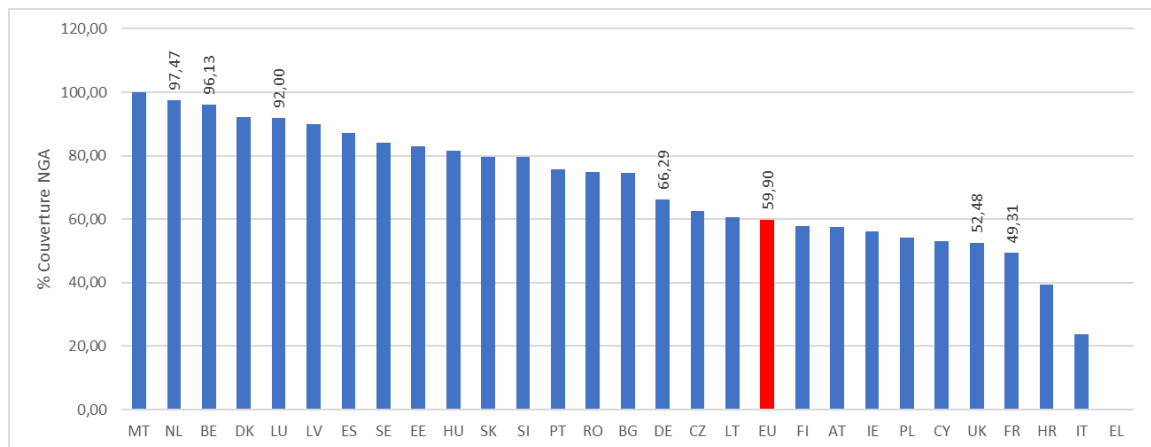


Figure 27 : Couverture de l'internet rapide (> 100 Mbps), en % du nombre de ménages (source : CE, DESI 2019)

Adoption du haut débit

99. Le nombre de ménages s'abonnant effectivement à Internet est considérablement inférieur au nombre de ménages ayant accès à Internet. Environ 76,6 % des ménages européens ont un abonnement à l'internet fixe. Si l'on considère uniquement la vitesse des abonnements achetés, avec 67 % des ménages belges, la Belgique occupe la troisième place européenne concernant l'adoption de services à haut débit avec une vitesse minimale de 30 Mbps, alors que la moyenne européenne s'élève à 40,6 %. Les Pays-Bas occupent la première place avec 76,1 % de tous les ménages qui possèdent un service à haut débit d'une vitesse minimale de 30 Mbps. La concurrence historique entre la plateforme cuivre et câble est la raison principale de la forte position sur le marché du haut débit de ces deux pays, tant en ce qui concerne la disponibilité des réseaux NGA que l'adoption effective de l'internet rapide. En ce qui concerne l'adoption du haut débit, la France se trouve sous la moyenne avec une adoption NGA de 20,5 %.
100. Le deuxième objectif de la stratégie numérique est également à la portée de la Belgique. 39,8 % des ménages belges sont abonnés au haut débit ultra-rapide (≥ 100 Mbps). La Belgique se positionne ainsi à la 5^e place européenne. Les pays voisins que sont le Luxembourg et les Pays-Bas suivent respectivement à la 6^e et à la 7^e place et enregistrent un score considérablement plus élevé que la moyenne européenne de 19,9 % de ménages qui s'abonnent au haut débit ultra-rapide. Le Royaume-Uni et la France affichent à nouveau un score inférieur à la moyenne européenne avec respectivement 15,8 % et 13,7 %.

9.2 Sujet 2 : Évolution vers des produits avec des vitesses significativement plus élevées

Objectifs gigabit pour 2025

101. En 2016, trois objectifs européens supplémentaires ont été formulés pour le développement du réseau, ceux-ci devant être atteints d'ici 2025, au vu des besoins futurs en matière de connectivité avec une capacité encore supérieure. D'ici là, tous les ménages européens doivent avoir accès à la connectivité Internet avec une vitesse d'au moins 100 Mbps, tant dans les zones urbaines que rurales. L'objectif stratégique prévoit également la poursuite de l'évolution vers une vitesse de l'ordre du gigabit pour l'ensemble des principaux pôles de l'activité socioéconomique, tels que les établissements scolaires, les plateformes de transport et les grands prestataires de services publics, ainsi que les entreprises à forte intensité numérique. Le troisième objectif comprend une obligation de couverture 5G dans toutes les zones urbaines et sur l'ensemble des grands axes de transport terrestre¹⁷.
102. L'accès à une connectivité à très haute capacité et l'adoption de celle-ci ont désormais également été repris comme objectifs réglementaires dans le code des communications électroniques européen¹⁸, parallèlement aux objectifs existants de promotion de la concurrence, du marché intérieur et des intérêts des habitants.
103. Les opérateurs en Belgique sont déjà encouragés, par la révision de la régulation du marché de gros de la large bande de 2018¹⁹, à investir dans une amélioration de la couverture NGA là où cela s'avère nécessaire. Cela s'est fait via l'introduction de la mesure suivante : le réseau qui est déployé ou modernisé dans des zones qui ne sont pas couvertes par une infrastructure NGA qui offre 30 Mbps (zones blanches) et dans des zones qui sont couvertes par une seule infrastructure NGA (zones grises) ne doit pas être ouvert aux concurrents.

Situation actuelle en Belgique concernant l'évolution vers des produits avec des vitesses significativement plus élevées

104. Telenet est l'opérateur proposant la vitesse de téléchargement la plus rapide sur le marché résidentiel : la vitesse maximale pour « All-Internet » est de 300 Mbps de manière standard (standalone et packs avec All-internet), et de 1 Gbps avec l'option « Giga Speedboost » pour un supplément de 15 €/mois, depuis fin septembre 2019.
105. Les abonnements de VOO dotés d'une vitesse maximale de 400 Mbps sont aujourd'hui disponibles pour l'ensemble de la gamme de produits, y compris l'offre d'Internet standalone (SOLO NET max, DUO max HD+TV/TF, TRIO max HD+TV+TF/TM et QUATRO max 4P).
106. Chez Orange, la vitesse disponible la plus rapide est de 200 Mbps, après l'ajout de l'option « Internet Boost » (à 15 €/mois dans la zone de couverture VOO ou à 10 €/mois dans la zone

¹⁷ Communication de la Commission 14.9.2016 : Connectivité pour un marché unique numérique compétitif - Vers une société européenne du gigabit.

¹⁸ Directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen.

¹⁹ Analyse de l'IBPT du marché de gros de la large bande et de la radiodiffusion du 29 juin 2018.

de couverture Telenet), la vitesse Internet du plan tarifaire « LOVE » a augmenté de 100 à 200 Mbps.

107. Les concurrents, Proximus et Scarlet, proposent respectivement 220 Mbps (« Internet Maxi Fiber ») et 50 Mbps comme vitesse maximale sur le marché résidentiel.

9.3 Sujet 3 : Haut débit mobile (disponibilité et adoption)

108. En Belgique, plus de 99,5 %²⁰ des ménages bénéficient d'une couverture 4G. Notre pays fait ainsi partie de la tête du groupe des 28 pays de l'UE. Parmi les pays voisins, seuls le Luxembourg et l'Allemagne se situent sous la moyenne européenne.

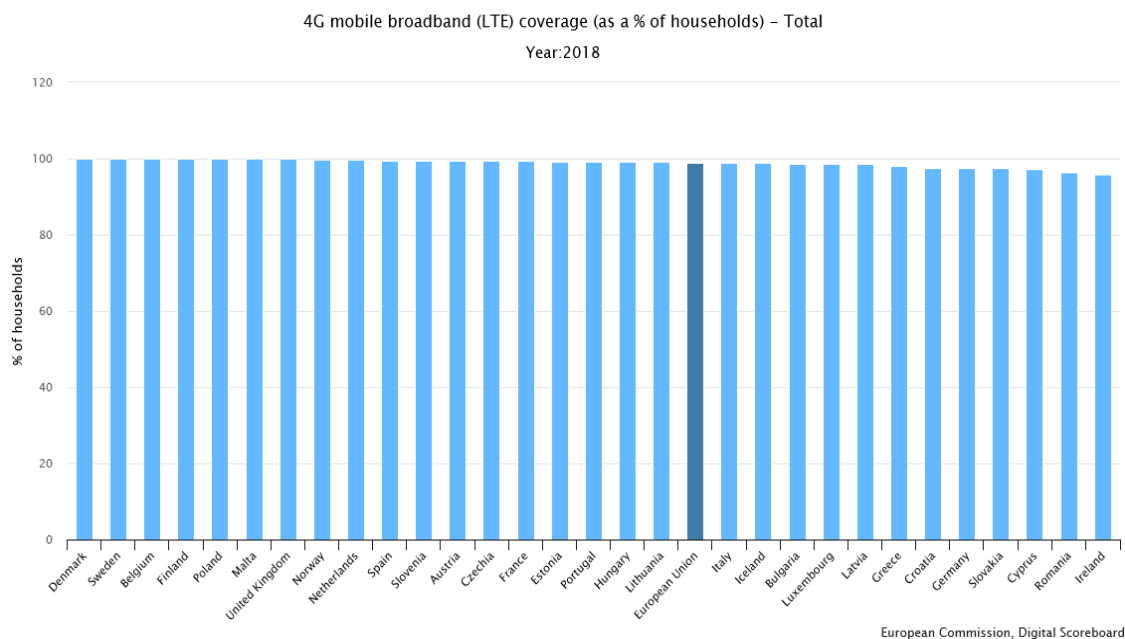


Figure 28 : Couverture du haut débit mobile 4G en pourcentage de ménages (source : CE, DESI 2019)

109. Avec 76 abonnements par 100 habitants, l'utilisation du haut débit mobile reste toutefois très limitée (par rapport à la moyenne européenne de 96). La Belgique enregistre ainsi un score nettement moins bon que la plupart de ses pays voisins. L'Allemagne également se situe largement en dessous de la moyenne européenne.

²⁰ Source : rapport de la Commission européenne : « Indice relatif à l'économie et à la société numériques » (DESI 2019).

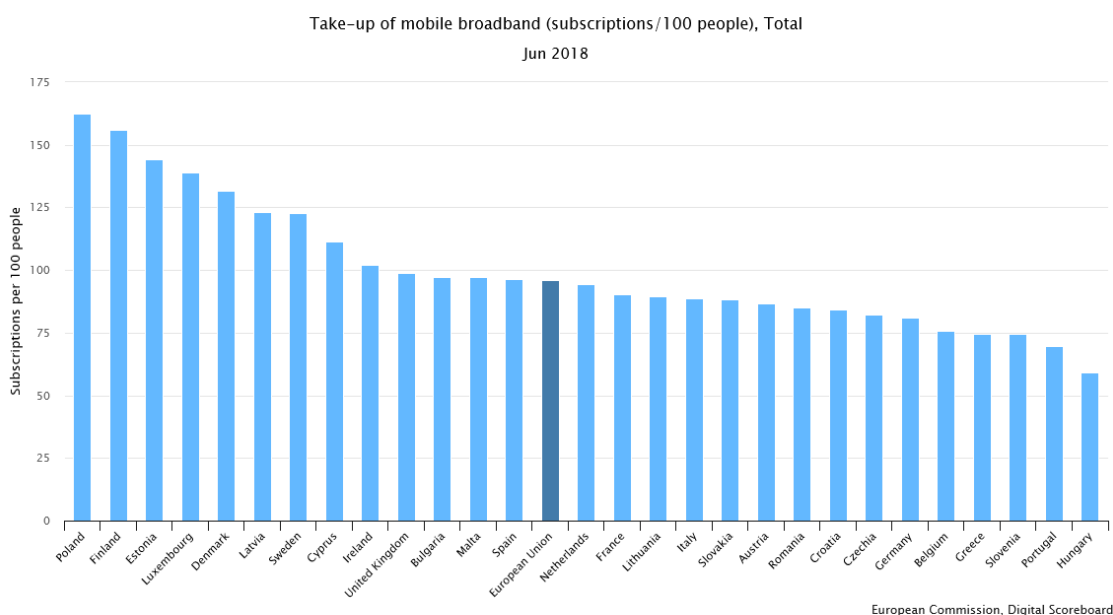


Figure 29 : Adoption du haut débit mobile (source : CE, DESI 2019)

110. Depuis 2018, les Belges sont encouragés à consommer davantage de données par l'introduction d'abonnements illimités. Le 12 février 2018, Orange a été le premier opérateur à proposer un abonnement mobile avec données, appels et SMS illimités : « Aigle »²¹. Proximus²², Telenet²³ et Base²⁴ ont suivi.
111. Aujourd'hui, tous les grands opérateurs dans notre pays proposent une formule tarifaire incluant des données illimitées : Proximus avec « Mobilus XL Unlimited » (42,99 €), Telenet avec « Kong Unlimited » (43,80 €), Orange avec « Aigle » (40 €) et Base avec « Unlimited » (40 €)²⁵. La tendance aux plans tarifaires incluant la consommation de données illimitée n'a pas uniquement lieu en Belgique. Elle se retrouve également dans les pays voisins. L'on peut affirmer en général que les volumes de données des abonnements mobiles augmentent régulièrement, alors que cela ne va pas nécessairement de pair avec une augmentation des tarifs.
112. Outre l'introduction d'abonnements illimités, le trafic de données est également stimulé par des pratiques « zero rating », via lesquelles un tarif nul est appliqué au trafic de données associé à une application spécifique ou à une catégorie spécifique d'applications (et les données ne sont pas décomptées d'une limite d'utilisation des données dans le cadre du service d'accès à l'internet). Le lancement de telles offres a eu lieu en 2016.

²¹ Communiqué de presse d'Orange du 07/02/2018 : Orange lance le premier abonnement mobile entièrement illimité en Belgique

²² Communiqué de presse de Proximus du 25/06/2018 : Proximus lance « Epic », une nouvelle offre mobile pour les millennials

²³ Communiqué de presse de Telenet du 05/12/2018 : Jusqu'à trois fois plus de volumes de données internet pour toute la famille : Telenet relève la limite des données mobiles des abonnements WIGO

²⁴ Communiqué de presse de BASE du 07/02/2019 : BASE lance son premier abonnement mobile entièrement illimité

²⁵ Plans tarifaires sur le site Internet des opérateurs, décembre 2019.

113. La consommation de données mensuelle minimale par carte SIM de données active a augmenté de manière exponentielle jusqu'à 1,86 GB²⁶ fin 2018. Au cours du premier semestre 2019, la consommation de données moyenne par carte SIM active a continué de croître jusqu'à 2,5 GB²⁷/mois.

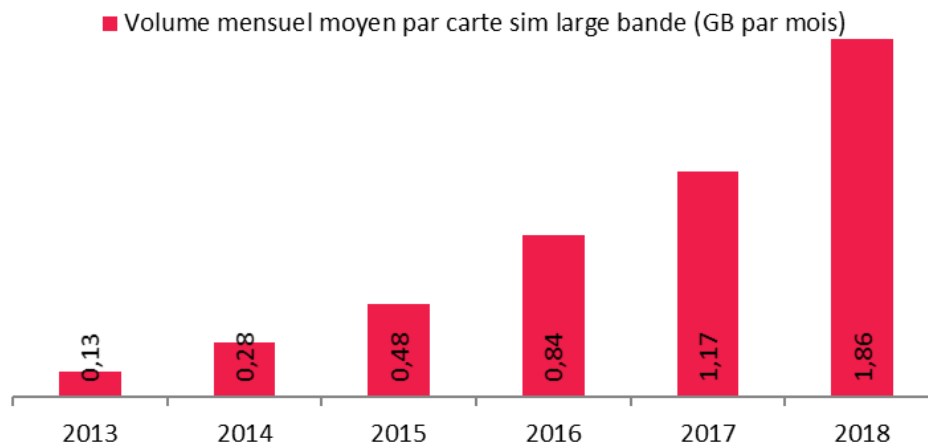


Figure 30 : Consommation de données mobiles (source : IBPT, 2019)

²⁶ Source : IBPT

²⁷ Source : IBPT. Les chiffres pour l'ensemble de l'année 2019 ne sont pas encore disponibles.

9.4 Sujet 4 : Adoption des offres groupées

114. Depuis plusieurs années, l'IBPT rend compte de la tendance aux offres groupées²⁸ dans son rapport « Situation du secteur des communications électroniques »²⁹. Fin 2018, 67,1 % de la population belge disposait d'une offre télécoms groupée.
115. En Belgique, 73 % des ménages ont la télévision dans le cadre d'une offre groupée. La téléphonie fixe est vendue pour 88 % via un contrat groupé et le haut débit fixe pour 89 %. Les services mobiles (téléphonie et/ou haut débit) figurent dans une moindre mesure dans les offres groupées : 20 % des ménages en Belgique qui disposent d'un service mobile le reçoivent via une offre groupée de services fixes.
116. En 2017 et 2018, 11 % des ménages avec le haut débit fixe ont acheté ce produit en tant que produit standalone auprès de 1 opérateur. 14 % des ménages achètent le haut débit fixe dans une offre groupée *double play*. La moitié du marché achète le haut débit fixe dans le cadre d'une offre *triple play* et 26 % dans le cadre d'une offre *quadruple play*.

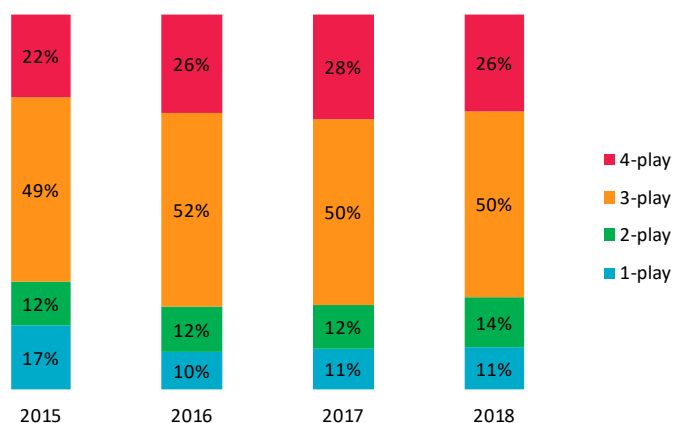


Figure 31 : Ménages ayant le haut débit fixe par x-play (source : IBPT, 2019)³⁰

117. D'une part, le regroupement de produits de télécommunications offre souvent un avantage financier pour le client par rapport à l'acquisition séparée des produits (chez le même fournisseur). D'autre part, les consommateurs ayant une offre groupée ont moins tendance à passer à un autre fournisseur. Le taux d'attrition diminue à mesure que le nombre de services achetés dans le cadre d'une offre groupée augmente. Pour le *triple play* et le *quadruple play*, le taux d'attrition est encore considérablement plus bas que pour les produits standalone et *double play*.

28 Définition des offres groupées telle que décrite dans le « BEREC-document on indicators on bundles » BOR (15) 77 du 27.07.2015.

29 Lien vers la version la plus récente de ce rapport : https://www.ibpt.be/public/files/fr/22835/_Rapport-statistique_2018.pdf

³⁰ Lors de l'interprétation de ce graphique, il convient de tenir compte que certaines offres de produits combinées en 2018 ne satisfaisaient plus à la définition d'offre groupée et qu'elles ne sont plus intégrées dans les statistiques depuis lors.

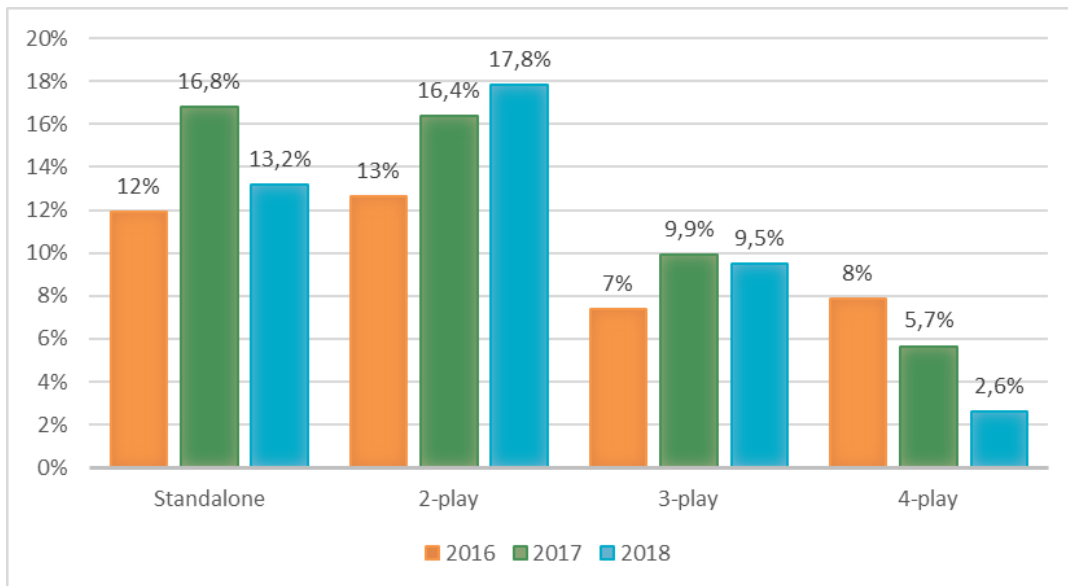


Figure 32 : Perte de clientèle par x-play (source : IBPT, 2019)

118. Sur le marché de détail, nous assistons à une polarisation de l'offre de produits. D'une part, les opérateurs historiques poursuivent avec succès leurs pratiques de « bundle upselling », de sorte que de plus en plus de consommateurs achètent leurs produits *quadruple play* premium. D'autre part, il existe une demande croissante des consommateurs pour des produits haut débit illimités standalone puissants, mais abordables (fixes et mobiles). Un moteur pour l'augmentation du nombre de ménages achetant le haut débit en tant que produit standalone est l'abondance de services vidéo en ligne sur le marché et de produits over-the-top (OTT) qui sont offerts à des prix très concurrentiels et qui sont caractérisés par la facilité de connexion et d'annulation des services en question, pour lesquels des contrats sont généralement inutiles.

ANNEXE A APERÇU DES PLANS TARIFAIRES

Cette annexe donne un aperçu de tous les plans tarifaires sélectionnés afin d'arriver à une moyenne pondérée par pays et par segment. Globalement, 359 plans tarifaires ont été examinés et introduits dans la base de données. Toutefois, tous les plans tarifaires n'ont pas été utilisés pour arriver à une moyenne pondérée par pays.

Belgique

Téléphonie mobile postpaid - profil 1

Plan tarifaire	
Proximus Mobilus S - 0M	€ 15,99
Scarlet Red - 0M	€ 8,00
Orange Kolibrie - 0M	€ 13,00
Telenet King - 0M	€ 16,29
BASE 15 Based on you - 0M	€ 15,00

Téléphonie mobile postpaid - profil 2

Plan tarifaire	
Proximus Mobilus M - 0M	€ 26,99
Scarlet Red - 0M	€ 18,00
Orange Cheetah - 0M	€ 30,00
Telenet Kong - 0M	€ 26,48
BASE 20 Based on you - 0M	€ 23,70

Téléphonie mobile postpaid - profil 3

Plan tarifaire	
Proximus Mobilus L - 0M	€ 36,99
Scarlet Hot - 0M	€ 33,00
Orange Arend - 0M	€ 40,00
Telenet Kong Unlimited - 0M	€ 43,80
BASE 27 Based on you - 0M	€ 37,50

Téléphonie fixe - profil 1

Plan tarifaire	
Proximus Ligne Fixe avec "Free Calls National"	€ 27,13
Telenet Freephone Europe	€ 26,73

Téléphonie fixe - profil 2

Plan tarifaire	
Proximus Ligne Fixe avec "Free Calls National"	€ 34,33
Telenet Freephone Europe avec "Anytime"	€ 30,52

Téléphonie fixe - profil 3

Plan tarifaire	
Proximus Ligne Fixe avec "Free Calls National" et "Unlimited Calls National"	€ 37,65
Telenet Freephone Europe avec "Anytime"	€ 30,52

Large bande - profil 1

Plan tarifaire	
Proximus "Internet Start" 50 0m	€ 27,50
Scarlet "Internet Loco" 50 6m	€ 32,00
Telenet "Basic internet" 50 0m	€ 28,31
VOO "toudoo" 75 0m	€ 27,95

Large bande - profil 2

Plan tarifaire	
Proximus "Internet Start Fiber" 110 0m	€ 42,95
Telenet "Internet Fiber 100" 100 0m	€ 42,27
VOO "wahoo" 125 0m	€ 49,95

Triple-play (large bande + TV + TF) - profil 1

Plan tarifaire	
Proximus "Internet Start & Telephony & TV" 60 0m	€ 65,99
Scarlet "Scarlet Trio" 50 6m	€ 45,27
VOO "Trio toudoo" 75 0m	€ 65,85

Triple-play (large bande + TV + TF) - profil 2

Plan tarifaire	
Proximus "Familus sans contenu TV" 100 0m	€ 73,00
Telenet "WIGO home S" 100 0m	€ 76,14
VOO "Trio wahoo" 125 0m	€ 73,45

Quadruple-play (large bande + TV + TF + TM) - profil 1

Plan tarifaire	
Orange "Love Trio Koala & Fixed Phone" 100 0m	€ 79,00
Proximus "Tuttimus sans contenu TV 10 GB" 100 0m	€ 99,99
Telenet "WIGO S 6 GB" 100 0m	€ 94,73
VOO "One 2 GB avec Databoost 8 GB" 400 0m	€ 103,00

Quadruple-play (large bande + TV + TF + TM) - profil 2

Plan tarifaire	
Orange "Love Trio Cheetah & Fixed Phone" 100 0m	€ 89,00
Proximus "Tuttimus sans contenu TV 10 GB" 100 0m	€ 99,99
Telenet "WIGO 15 GB" 200 0m	€ 115,11
VOO "One 2 GB avec Databoost 8 GB" 400 0m	€ 103,00

Pays-Bas

Téléphonie mobile postpaid - profil 1

Plan tarifaire	
KPN 2 GB - 24M	€ 24,55
Vodafone Start M - 24M	€ 11,29
T-Mobile GO 1 GB - 24M	€ 19,64
Tele2 Sim Only - 24M	€ 9,82

Téléphonie mobile postpaid - profil 2

Plan tarifaire	
KPN 5 GB - 24M	€ 39,28
Vodafone Red Essential - 24M	€ 22,59
T-Mobile GO 5 GB - 24M	€ 27,00
Tele2 Sim Only - 24M	€ 16,69

Téléphonie mobile postpaid - profil 3

Plan tarifaire	
KPN 15 GB - 24M	€ 44,19
Vodafone Red - 24M	€ 27,49
T-Mobile GO 10 GB - 24M	€ 34,37
Tele2 Sim Only - 24M	€ 20,62

Téléphonie fixe - profil 1

Plan tarifaire	
KPN BelBudget	€ 28,43

Téléphonie fixe - profil 2

Plan tarifaire	
KPN BelVrij Weekend	€ 45,04

Téléphonie fixe - profil 3

Plan tarifaire	
KPN BelVrij Altijd	€ 45,66

Large bande - profil 1

Plan tarifaire	
KPN "Internet 50 Mbit/s" 50 12m	€ 41,73
Ziggo "Internet Start" 50 12m	€ 45,66

Large bande - profil 2

Plan tarifaire	
KPN "Internet 100 Mbit/s" 100 12m	€ 46,63
Ziggo "Internet Complete" 250 12m	€ 55,92

Triple-play (large bande + TV + TF) - profil 1

Plan tarifaire	
KPN "Internet en TV Basis 50 Mbit/s & Vast Bellen" 50 12m	€ 65,16
Ziggo "Alles-in-1 Start" 50 12m	€ 62,80

Triple-play (large bande + TV + TF) - profil 2

Plan tarifaire	
KPN "Internet en TV Basis 100 Mbit/s & Vast Bellen" 100 12m	€ 70,06
Ziggo "Alles-in-1 Complete" 250 12m	€ 78,02

Quadruple-play (large bande + TV + TF + TM) - profil 1

Plan tarifaire	
KPN "Internet en TV Basis 100 Mbit/s & Vast Bellen & SIM Only 10GB" 100 12m	€ 109,34
Ziggo "Alles-in-1 Complete & Vodafone Red Essential" 250 12m	€ 97,66

Quadruple-play (large bande + TV + TF + TM) - profil 2

Plan tarifaire	
KPN "Internet en TV Basis 100 Mbit/s & Vast Bellen & SIM Only 10GB" 100 12m	€ 109,34
Ziggo "Alles-in-1 Complete & Vodafone Red Essential" 250 12m	€ 97,66

Royaume-Uni

Téléphonie mobile postpaid - profil 1

Plan tarifaire	
BT Mobile 500 MB Plan - 12M	€ 14,54
EE Sim Only 250 MB - 24M	€ 14,53
O2 Sim Only 2 GB - 18M	€ 13,42
Vodafone Red 1 GB- 12M	€ 12,30
Three Advanced 500 MB - 12M	€ 5,59

Téléphonie mobile postpaid - profil 2

Plan tarifaire	
BT Mobile 6 GB Plan - 12M	€ 22,37
EE Sim Only 20 GB - 24M	€ 22,37
O2 Sim Only 5 GB - 18M	€ 15,66
Vodafone Red 5 GB - 12M	€ 16,78
Three Advanced Plan 12 GB - 24M	€ 14,54

Téléphonie mobile postpaid - profil 3

Plan tarifaire	
BT Mobile 10 GB Plan - 12M	€ 25,72
EE Sim Only 20 GB - 24M	€ 22,37
O2 Sim Only 12 GB - 18M	€ 19,01
Vodafone Red 20 GB- 12M	€ 22,37
Three Advanced Plan 12 GB - 24M	€ 14,54

Téléphonie fixe - profil 1

Plan tarifaire	
BT Home Phone Saver 2020	€ 28,71
Talk Weekends met "Talk Extra 200"	€ 26,84

Téléphonie fixe - profil 2

Plan tarifaire	
BT Home Phone Saver 2020	€ 31,80
Talk More Anytime	€ 30,20

Téléphonie fixe - profil 3

Plan tarifaire	
BT Home Phone Saver 2020	€ 36,95
Talk More Anytime	€ 30,20

Large bande - profil 1

Plan tarifaire	
Sky "Broadband Superfast" 59 18m	€ 35,79
TalkTalk "Faster Fibre Broadband w/ Speed Boost" 67 18m	€ 29,08
Virgin Media "M50 Fibre Broadband" 54 12m	€ 41,38

Large bande - profil 2

Plan tarifaire	
Sky "Broadband Ultrafast 1" 145 18m	€ 54,80
Virgin Media "M100 Fibre Broadband" 108 12m	€ 46,97

Triple-play (large bande + TV + TF) - profil 1

Plan tarifaire	
Sky "Broadband Superfast & Sky Entertainment & Sky Talk Evenings & Weekends Extra" 59 18m	€ 76,33
TalkTalk "Faster Fibre Broadband w/Speed Boost & TalkTalk TV w/TV Box & Unlimited UK Calls" 67 18m	€ 44,74
Virgin Media "Mixit TV & Broadband M50 & Talk More Anytime" 54 12m	€ 69,34

Triple-play (large bande + TV + TF) - profil 2

Plan tarifaire	
BT "Entertainment TV & Ultrafast Fibre Plus & Unlimited Anytime Calls" 150 18m	€ 87,92
Sky "Broadband Ultrafast 1 & Sky Entertainment & Sky Talk Evenings & Weekends Extra" 145 18m	€ 95,34
Virgin Media "Mixit TV & Broadband M100 & Talk More Anytime" 108 12m	€ 74,93

Quadruple-play (large bande + TV + TF + TM) - profil 1

Plan tarifaire	
BT "Entertainment TV & Ultrafast Fibre Plus & Unlimited Evening and Weekend Calls & The perfect all rounder plan 5GB incl. 5GB Data Boost" 150 18m	€ 101,34
Virgin Media "Mixit TV & Broadband M100 & Talk More Anytime & Oomhp 5GB SIM" 108 12m	€ 88,35

Quadruple-play (large bande + TV + TF + TM) - profil 2

Plan tarifaire	
BT "Entertainment TV & Ultrafast Fibre Plus & Unlimited Evening and Weekend Calls & The perfect all rounder plan 5GB incl. 5GB Data Boost" 150 18m	€ 101,34
Virgin Media "Mixit TV & Broadband M100 & Talk More Anytime & Oomhp 15GB SIM" 108 12m	€ 98,42

France

Téléphonie mobile postpaid - profil 1

Plan tarifaire	
Orange 2h 5 Go - 12M	€ 17,17
SFR 5 GO - 12M	€ 17,18
Bouygues Sensation 5 Go - 12M	€ 20,21

Téléphonie mobile postpaid - profil 2

Plan tarifaire	
Orange 2h 5 Go - 12M	€ 17,17
SFR 5 GO - 12M	€ 17,18
Bouygues Sensation 5 Go - 12M	€ 20,21

Téléphonie mobile postpaid - profil 3

Plan tarifaire	
Orange 10 Go - 12M	€ 27,28
SFR 10 GO - 12M	€ 26,28
Bouygues B&You 20 Go - 0M	€ 20,21

Téléphonie fixe - profil 1

Plan tarifaire	
Orange Abonnement Principal	€ 23,30

Téléphonie fixe - profil 2

Plan tarifaire	
Orange Abonnement Principal	€ 31,58

Téléphonie fixe - profil 3

Plan tarifaire	
Orange Mon Optimale Illimité	€ 40,42

Triple-play (large bande + TV + TF) - profil 1

Plan tarifaire	
Free "Freebox Mini 4K ADSL/VDSL2 (zone dégroupée)" 50 12m	€ 38,39
Orange "Offre VDSL2 sur ligne fixe Orange Livebox" 50 12m	€ 55,54
SFR "Box SFR ADSL/VDSL" 70 12m	€ 38,41

Triple-play (large bande + TV + TF) - profil 2

Plan tarifaire	
Free "Freebox Mini 4K Fibre (zone fibrée)" 1000 12m	€ 38,39
Orange "Offre Fibre Livebox" 300 12m	€ 47,50
SFR "Box SFR Fibre" 400 12m	€ 43,47

Quadruple-play (large bande + TV + TF + TM) - profil 1

Plan tarifaire	
Free "Freebox Mini 4K Fibre (zone fibrée) & Le Forfait Free" 1000 12m	€ 54,55
Orange "Packs Open Up Fibre 2h 5Go" 12m	€ 60,64
SFR "Box SFR Fibre & 5GO 4G+" 400 12m	€ 55,59

Quadruple-play (large bande + TV + TF + TM) - profil 2

Plan tarifaire	
Free "Freebox Mini 4K Fibre (zone fibrée) & Le Forfait Free" 1000 12m	€ 54,55
Orange "Packs Open Fibre 10 Go" 300 12m	€ 60,64
SFR "Box SFR Fibre & 60GO 4G+" 400 12m	€ 68,74

Allemagne

Téléphonie mobile postpaid - profil 1

Plan tarifaire	
T-Mobile MagentaMobil XS - 24M	€ 20,56
Vodafone Red XS - 24M	€ 30,91
O2 Free S - 24M	€ 20,60

Téléphonie mobile postpaid - profil 2

Plan tarifaire	
T-Mobile MagentaMobil M - 24M	€ 48,39
Vodafone Red S - 24M	€ 41,21
O2 Free M - 24M	€ 30,91

Téléphonie mobile postpaid - profil 3

Plan tarifaire	
T-Mobile MagentaMobile L - 24M	€ 58,69
Vodafone Red M - 24M	€ 51,52
O2 Free M - 24M	€ 30,91

Téléphonie fixe - profil 1

Plan tarifaire	
Deutsche Telekom Call Basic	€ 25,51

Téléphonie fixe - profil 2

Plan tarifaire	
Deutsche Telekom Call Basic	€ 32,70

Téléphonie fixe - profil 3

Plan tarifaire	
Deutsche Telekom Call Basic	€ 43,20

Large bande - profil 1

Plan tarifaire	
Unitymedia "Internet COMFORT 60" 60 24m	€ 25,75

Large bande - profil 2

Plan tarifaire	
Unitymedia "Internet PREMIUM 120" 120 24m	€ 30,91

Triple-play (large bande + TV + TF) - profil 1

Plan tarifaire	
1&1 "DSL 50 & Fernsehen" 50 24m	€ 50,46
Deutsche Telekom "MagentaZuhause M & Magenta TV" 50 24m	€ 60,42
Vodafone "Red Internet & Phone 50 Cable & GigaTV Cable" 50 24m	€ 45,30

Triple-play (large bande + TV + TF) - profil 2

Plan tarifaire	
1&1 "DSL 100 & Fernsehen" 100 24m	€ 55,61
Deutsche Telekom "MagentaZuhause L & MagentaTV" 100 24m	€ 65,58
Unitymedia "3play JUMP 150" 150 24m	€ 55,62
Vodafone "Red Internet & Phone 100 Cable & GigaTV Cable" 100 24m	€ 50,46

Quadruple-play (large bande + TV + TF + TM) - profil 1

Plan tarifaire	
Deutsche Telekom "MagentaEINS MagentaZuhause L & Magenta TV & MagentaMobil S" 100 24m	€ 89,43
Vodafone "GigaKombi Red Internet & Phone 100 Cable & GigaTV Cable & Red XS" 100 24m	€ 66,96

Quadruple-play (large bande + TV + TF + TM) - profil 2

Plan tarifaire	
Deutsche Telekom "MagentaEINS MagentaZuhause L & Magenta TV & MagentaMobil M" 100 24m	€ 99,74
Vodafone "GigaKombi Red Internet & Phone 100 Cable & GigaTV Cable & Red S" 100 24m	€ 77,26

Luxembourg

Téléphonie mobile postpaid - profil 1

Plan tarifaire	
Post Scoubido XS - 12M	€ 16,16
Tango Smart S - 12M	€ 16,17
Orange Light - 12M	€ 13,47

Téléphonie mobile postpaid - profil 2

Plan tarifaire	
Post Scoubido S - 12M	€ 25,14
Tango Smart M - 12M	€ 25,15
Orange Plus - 1M	€ 26,95

Téléphonie mobile postpaid - profil 3

Plan tarifaire	
Post Scoubido XS - 12M	€ 29,63
Tango Smart L - 12M	€ 34,13
Orange BeUnlimited - 1M	€ 35,03

Téléphonie fixe - profil 1

Plan tarifaire	
SFR FIXE SFR SILVER	€ 25,37
Post Ligne Fixe	€ 26,41
LOL Ligne téléphonique avec "1000 Minutes Pack"	€ 21,30
Orange Fix Line Classic	€ 19,58

Téléphonie fixe - profil 2

Plan tarifaire	
SFR FIXE SFR SILVER	€ 29,58
Post Ligne Fixe	€ 34,81
LOL Ligne téléphonique avec "1000 Minutes Pack"	€ 23,80
Orange Fix Line Classic	€ 21,88

Téléphonie fixe - profil 3

Plan tarifaire	
SFR FIXE SFR SILVER avec "National mobile Illimité"	€ 35,23
Post Ligne Fixe	€ 44,88
LOL Ligne téléphonique avec "1000 Minutes Pack"	€ 61,29
Orange Fix Line Classic	€ 25,70

Large bande - profil 1

Plan tarifaire	
LOL "CABLE S" 50 24m	€ 42,21

Large bande - profil 2

Plan tarifaire	
LOL "Fiber S" 100 24m	€ 39,43
POST "Internet M" 100 24m	€ 49,08
Tango "Fibre M" 150 24m	€ 44,00

Triple-play (large bande + TV + TF) - profil 2

Plan tarifaire	
LOL "Family S" 100 24m	€ 61,44
POST "Bamboo Télé & Internet & Tél. Fixe M" 100 24m	€ 77,59
Tango "Fibre M & Tango TV S & Pack Communication Fixe S" 150 24m	€ 60,16